



N° 161 • janvier 2018

Saint-Jean  
de-Boiseau



p. 9



p. 10



p. 13



p. 14



p. 15

information



# Sommaire

Saint-Jean-de-Boiseau information  
# 161  
janvier 2019

## Le mot du maire 3

## Les réunions du conseil municipal 4

## Nantes Métropole 5-6

Longévité : ouvrons les possibles  
Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage  
Migrants d'Europe de l'est

## Informations générales 7-9

Grand débat national  
Listes électorales  
Fibre optique  
Un nouveau numéro pour les victimes : 116 006  
Participation citoyenne : tous investis pour la sécurité  
Les collégiens commémorent le centenaire de l'Armistice

## Dossier : Gestion de l'espace public 10-11

Aménager un espace public de qualité

## État civil 11

## L'action municipale 12-16

Nouvelles têtes  
Médailles de la ville

### Social 12

Colis de Noël du CCAS  
Espace de coordination du bénévolat  
Repas des seniors

### Environnement, gestion de l'espace 13

Plantations automnales  
Voirie et continuité piétonne  
Agriculture

### Bâtiments communaux 14

Avancement des travaux

### Enfance, jeunesse 14

Inscriptions au multi-accueil  
Tous au compost !  
Soirées parents enfants

### International 15

Pacte d'amitié avec Jérusalem

### Culture 15-16

Calendrier médiathèque  
Les prochains rendez-vous culturels

## Calendrier 16

## Vos élus à votre écoute 17

## Infos brèves 17

## La parole aux groupes politiques 18

## Vie des écoles et des associations 20-30

## À votre service 31

En couverture :

11 novembre 2018 : célébration du centenaire de l'Armistice  
en présence de Manfred Dörr, maire de Deidesheim,  
et des enfants des écoles.

Page 19 :

Présentation de l'exposition 14/18 par les CM2  
de l'école Robert-Badinter.

Dernière de couverture :

Jeu m'éclate 2018.

Passeport Rouge, compagnie Davai.

Stoïk, compagnie Les GÜMs.

Directeur de la publication :  
le maire de Saint-Jean-de-Boiseau.

Dossier page 10 :  
L'Œil à la page.

# Le mot du maire



2018 s'est terminée sur une séquence politique et sociale tendue qui a vu l'émergence d'un très fort mouvement de contestation à l'égard des choix et des décisions de notre gouvernement. La précarité, la pauvreté et, plus que tout, le sentiment d'iniquité sont à l'origine de ce mouvement. Le transfert sur tous les ménages de taxes et de contributions pour accompagner la nécessaire transition énergétique, alors que quelques mois avant, ce même gouvernement décidait de supprimer l'impôt de solidarité sur la fortune, n'est sûrement pas de nature à rassurer ceux pour qui les fins de mois sont difficiles.

Pour autant, soyons attentifs à ne pas tomber dans un poujadisme qui nous amènerait à considérer notre État comme étant prévaricateur. Ainsi, stigmatiser l'impôt comme aiment à le faire certains, c'est renoncer à la capacité d'action de l'État : c'est accepter moins de couverture sociale, moins d'accès aux soins, moins de prise en compte du vieillissement, moins d'enseignants et de gratuité de l'école, moins de justice et aussi moins de sécurité. C'est en fait renier tout ce que ce pays a patiemment construit pour protéger, pour soigner, pour loger, pour former, pour accompagner et pour offrir à chacun les mêmes chances de réussite.

Enfin, oui, on peut expliquer l'origine de ce mouvement et le comprendre, mais non, nous ne pouvons admettre les débordements de violences qui ont ponctué chaque samedi de novembre, de décembre et qui se poursuivent toujours en ce début d'année. Bien au-delà des revendications et du sentiment d'iniquité que j'ai déjà évoqués, tout cela est inadmissible et fait le lit des extrémistes de tout bord.

Espérons simplement que l'ouverture du grand débat national conduira à apaiser les esprits et amènera les protagonistes au dialogue et à des échanges dignes d'une démocratie moderne. Maintenant, il faudra, à ce gouvernement, entendre les souhaits et les aspirations de chacun afin de construire des réponses justes et surtout équitables, ne donnant pas aux plus fragiles ce sentiment d'abandon.

Pour cela, notre commune mettra en œuvre les conditions matérielles du Grand Débat prévu par le gouvernement. Nous attendons encore d'en connaître les modalités d'animation, mais j'espère qu'il nous permettra de nous rassembler pour affronter ensemble les défis sociaux et surtout environnementaux qui nous font face.

2019 sera une année déterminante car c'est une année électorale. En mai prochain, nous aurons, mes chers concitoyens, à dire quelle Europe nous souhaitons. La tentation du rejet des politiques nationales risque de perturber cette élection et ainsi, de fragiliser encore davantage cette Europe qui, quoiqu'on en dise, est garante de la stabilité démocratique et économique, et surtout garante de la Paix sur notre continent. Alors, ne faisons pas courir le risque de la désunion à nos pays et à nos enfants, ne leur faisons pas courir le risque du populisme qui conduit à d'effrayants totalitarismes.

Ne laissons pas non plus les puissances de l'argent et de l'ultra libéralisme détourner à son profit la construction européenne qui doit assurer la paix et la prospérité pour tous, mais aussi soutenir nos engagements pour la planète face à l'urgence climatique.

2019 verra la livraison de la future salle festive : l'Espace des Pierres-Blanches. À l'occasion de son inauguration, chacun pourra découvrir ce lieu d'animation, de pratiques et de diffusions culturelles. Il viendra ainsi remplacer l'actuelle salle des fêtes qui, pendant près de quarante-cinq ans, aura rendu d'utiles services. Il permettra aussi la diffusion de spectacles dans de bonnes conditions et pourra accueillir manifestations associatives et familiales.

La fin de l'année aura vu l'arrivée de la fibre optique sur notre territoire. Depuis décembre, 560 foyers boiséens sont raccordables. Ils seront plus de 1 000 à la fin du premier semestre 2019 et près de 2 000 au début de l'année 2020, permettant ainsi aux familles et aux entreprises d'accéder au très haut débit.

Enfin, avec Nantes Métropole, nous ouvrirons de nouveaux chantiers d'amélioration et de sécurisation de l'espace public en particulier dans le quartier des Genêts, mais aussi sur la rue de la Métairie et au village de la Rivetière.

Je vous souhaite, à chacune et à chacun, une bonne et heureuse année.

LE MAIRE,  
PASCAL PRAS

# LES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 28 septembre 2018 (extraits)

### ■ Conseil municipal

Madame Julie Christory démissionne de son mandat de conseillère municipale et est remplacée par monsieur Loïc Bahuaud comme conseiller municipal de la liste Mon Parti, c'est Saint-Jean.

### ■ Cession de parcelles

La commune vend les parcelles AO 16 (164 m<sup>2</sup>) et AO 17 (210 m<sup>2</sup>) situées rue du Prieuré, zonage Uap, pour un montant de 200 000 € à la SCI MP JM.

### ■ Gens du voyage

Le Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2018-2024 s'articule autour de trois grandes priorités : l'amélioration de l'accueil, le développement de l'habitat diversifié et des actions socio-éducatives et d'insertion. Il prévoit la création, dans chaque EPCI, d'un Comité de suivi territorial chargé de sa mise en œuvre. Approuvé à 23 voix pour et 5 abstentions (voir p. 5).

### ■ Amicale laïque

La section patinage à roulettes de l'Amicale laïque recevra une subvention de 500 € dans le cadre de la participation de 34 patineurs aux championnats de France des groupes qui se sont déroulés du 23 au 25 février 2018 à Saintes (17).

### ■ Multi-accueil

Les principales modalités de fonctionnement de la nouvelle structure sont les suivantes :

- augmentation de l'amplitude journalière d'ouverture (8 h 00/18 h 30 au lieu de 8 h 45/18 h 15 anciennement),
- possibilité d'avoir un accueil régulier sous contrat,
- facturation au quart d'heure (au lieu de la demi-heure) et facturation pour les enfants occasionnels à la réservation et non plus à la présence réelle,
- possibilité de réserver 14 jours avant et d'annuler au plus tard la veille avant 10 h 00.

## Séance du 18 octobre 2018 (extraits)

### ■ Commissions municipales

Suite à la démission de madame Julie Christory, madame Marie-Claire Morand est élue membre de la commission Petite enfance, enfance, jeunesse, éducation, citoyenneté et prévention et monsieur Loïc Bahuaud est élu membre de la commission Culture, animation, sport et vie associative.

### ■ Caisse des écoles

Suite à la démission de madame Julie Christory, monsieur Loïc Bahuaud est élu membre titulaire de la Caisse des écoles.

### ■ Complexe sportif des Genêts

La société ACS sécurité a été retenue pour assurer le gardiennage du complexe sportif des Genêts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 et la société GLT (Girard le temps) assurera la maintenance des tableaux électroniques de chronométrage.

### ■ Château du Pé

Nantes Métropole octroie à la commune un fonds de concours pour le développement et la gestion d'un site communal à vocation touristique de 12 500 € pour le château du Pé.

### ■ Aires de jeux

La maintenance des trois aires de jeux de la commune ouvertes au public (à La Clavellière et dans les lotissements des Genêts et des Pierres-Blanches) et celle de la cour de l'école maternelle sont confiées à la société Proludic.

### ■ Mutualisation de services communs

Dans le cadre du schéma de mutualisation et de coopération de la métropole nantaise, la commune adhère à un nouveau service commun métropolitain, le Centre de supervision urbain.

### ■ Pacte d'amitié

La commune a signé avec le Conseil départemental un pacte d'amitié et de soutien politique entre les collectivités de Loire-Atlantique et le Gouvernement de Jérusalem pour rappeler notre attachement au respect du droit international dans cette partie du monde et a exprimé le souhait de voir la paix s'y installer durablement (voir p.15).

## Séance du 7 décembre 2018 (extraits)

### ■ École Saint-Marc

Renouvellement de la convention entre l'Ogec, l'école Saint-Marc et la commune relative au forfait communal des classes de l'école sous contrat d'association pour une période de quatre ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

### ■ AJI

La convention destinée à rappeler les objectifs de l'Animation jeunes intercommunale et à préciser les moyens qui sont mis à sa disposition ainsi que les modalités de leur mise en œuvre est renouvelée pour la période 2019/2021.

### ■ Migrants d'Europe de l'est

À 23 voix pour et 6 abstentions, le conseil municipal approuve le principe de la participation financière de la commune à la maîtrise d'œuvre urbaine et sociale portée par Nantes Métropole et approuve, au titre de la solidarité intercommunale, la participation financière de la commune pour les terrains d'insertion temporaires (voir p. 6).

Retrouvez sur le site Internet  
le compte rendu exhaustif  
des différentes réunions  
du conseil municipal.

Prochains conseils municipaux :  
vendredis 1<sup>er</sup> février, 29 mars  
et 17 mai 2019 à 20 h 00.

# NANTES MÉTROPOLE COMMUNAUTÉ URBAINE



## Longévité : ouvrons les possibles

Le troisième grand débat métropolitain est lancé

Durant quatre mois, habitants, acteurs associatifs et institutions vont croiser les regards, proposer des idées et expérimenter des solutions pour faire face au défi de l'allongement de la vie. Avec un festival prospectif en point d'orgue à la mi-mai.

### Les plus de 65 ans vont doubler d'ici 2050

Quand on dit longévité, de quoi parle-t-on ? D'abord, d'une transition démographique majeure : d'ici 2050, le nombre de 75-84 ans va doubler à l'échelle de la métropole nantaise. C'est aussi une société qui change : les personnes âgées vivent non seulement plus longtemps (8 ans d'espérance de vie gagnée depuis 1945), mais aussi en meilleure santé (85 % des plus de 85 ans vont plutôt bien et vivent chez eux). L'enjeu de ce débat, c'est comment la longévité peut être une chance pour tous ; et comme la métropole nantaise attire les jeunes et les familles, elle bénéficie aujourd'hui d'un contexte local favorable pour développer de nouvelles



coopérations entre générations et ouvrir de nouveaux possibles dans ce domaine.

### Comment participer ?

Le débat va se dérouler autour de quatre grands thèmes : En soi, Chez soi et près de chez soi, Avec les autres et Autour de l'imaginaire.

Que l'on soit un habitant lambda ou un collectif, chacun peut contribuer au

débat. La porte d'entrée est la plateforme Internet, première occasion de découvrir la future plateforme de dialogue citoyen de la métropole. Elle fonctionne comme la maison commune du débat : on peut poster un avis, une idée, réagir à une proposition, proposer un cahier d'acteurs plus argumenté sur un projet. Pour ce troisième débat, les réseaux sociaux de la Métropole et de la ville de Nantes se mobilisent aussi : rendez-vous sur le hashtag #granddebatlongevite.

### Des conclusions à l'automne

En point d'orgue de ce débat, un grand festival citoyen et prospectif se tiendra du 16 au 19 mai. L'occasion de croiser, toutes générations confondues, les réflexions, les initiatives et les propositions qui auront fleuri un peu partout dans la métropole. Les contributions numériques restent cependant possibles jusqu'au 31 mai. Le bilan de ces quatre mois de débat et les pistes d'action sont attendus pour l'automne 2019.

### En savoir plus :

[metropole.nantes.fr/grand-debat](http://metropole.nantes.fr/grand-debat)

## Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage

Ce schéma, dont la compétence relève désormais des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), a pour objet de définir des actions à mettre en œuvre sur le territoire en matière de stationnement, d'habitat et d'accès aux droits des gens du voyage. Il s'articule autour de trois grandes priorités : l'amélioration de l'accueil, le développement de l'habitat diversifié et des actions socio-éducatives et d'insertion.





## L'amélioration de l'accueil des gens du voyage

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, le dispositif d'accueil en Loire-Atlantique comptait 713 places, dont 312 sur le territoire métropolitain. Le nouveau schéma propose la création de 100 places supplémentaires par Nantes Métropole. Cet objectif correspond aux places restant à réaliser au titre de la programmation des opérations inscrites au précédent schéma (aires d'accueil de Carquefou, La Chapelle-sur-Erdre, Couëron, Nantes Chanterrie, Orvault et Le Pellerin). Un terrain spécifique pour l'accueil des groupes stationnant dans le cadre de l'hospitalisation d'un proche sera aménagé à Saint-Herblain, à proximité de l'Institut de cancérologie de l'ouest.

Deux aires pérennes de grands passages destinées à accueillir des grands groupes de voyageurs, principalement

durant les périodes estivales, à l'occasion de rassemblements traditionnels ou occasionnels, viendront compléter le dispositif.

## Le développement d'une offre d'habitat pour répondre aux besoins d'ancrage territorial

Au regard des évolutions des modes de vie des gens du voyage vers la sédentarisation et de l'allongement des durées de séjour sur les aires d'accueil, le nouveau schéma préconise le développement d'une offre d'habitat en réponse aux besoins estimés de cent quarante-cinq ménages, identifiés sur les aires d'accueil de l'agglomération nantaise, en situation d'ancrage territorial.

Ainsi, dans le cadre du Plum, Nantes Métropole a déjà inscrit plus d'une

vingtaine de secteurs de taille et capacité d'accueil limitées (Stecal) pour prendre en compte la sédentarisation des ménages sur certains terrains.

## Le développement d'actions socio-éducatives et d'insertion

Afin de mieux répondre aux besoins en matière d'accès aux droits des gens du voyage et de faciliter leur citoyenneté, le nouveau schéma préconise de mettre en place des démarches concertées pour la scolarisation et l'insertion professionnelle et d'élaborer un projet social pour chaque aire d'accueil. Ce projet social s'inscrira dans les actions de médiation déjà menées pour faciliter la scolarisation systématique des enfants, développer l'accès aux droits, orienter les ménages vers les dispositifs de droit commun et sensibiliser à la gestion des déchets et au tri sélectif.

# Migrants d'Europe de l'est

Les vingt-quatre communes de Nantes Métropole mènent depuis plusieurs années des actions visant à favoriser l'insertion des migrants de l'Europe de l'est vivant dans des campements illicites sur le territoire métropolitain, notamment par le logement et par l'emploi. Elles ont également initié une démarche territoriale volontariste, mobilisant l'État et le Département de Loire-Atlantique, fondée sur une doctrine reposant sur les principes d'humanité, de fermeté et de solidarité intercommunale, tout en veillant au respect des compétences de chacun.

Cette démarche territoriale se traduit notamment par un dispositif de maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS) qui vise à favoriser la résorption de certains campements illicites, tout en stabilisant les familles qui le souhaitent dans une situation légale d'habitat. Cette MOUS, sous maîtrise d'ouvrage Nantes Métropole, a été confiée à l'association Saint-Benoît-Labre et intègre quatre missions : analyser et mettre en forme l'état des lieux existant des campements illicites, repérer les opportunités de parcours d'insertion, réaliser un diagnostic social global et individualisé des ménages et mettre en œuvre un accompagnement global et individualisé.



La ville de Sibiu en Roumanie.

© Ioncus Nicolae/Pixabay

Le coût financier de la MOUS est réparti pour 50 % à charge de l'État, 25 % pour le Conseil départemental, 10 % pour Nantes Métropole et les 15 % restants entre les 24 communes de Nantes Métropole au prorata de leur poids démographique respectif. Pour l'année 2018, la participation de la ville de Saint-Jean-de-Boiseau à ce dispositif s'élève à 254 €.

## Terrains d'insertion temporaires

La démarche territoriale se traduit également par un dispositif de terrains d'insertion temporaires permettant de faciliter l'accompagnement du public qui bénéficie dans ce cadre d'un habitat transitoire de type caravane ou mobile-home, avant l'accès au loge-

ment de droit commun lorsque les conditions pour y accéder sont réunies. L'aménagement et la gestion de ces terrains d'insertion temporaires relèvent de l'initiative des communes.

L'État finance la gestion et l'entretien de ces terrains à hauteur de 50 % d'un forfait annuel. Dans un objectif de solidarité intercommunale, les communes sans terrains d'insertion temporaires contribuent à ces dépenses à hauteur de 25 % du forfait annuel, au prorata de leur poids démographique respectif, 25 % restant à la charge des communes d'implantation. Nantes Métropole finance le différentiel entre ces recettes et les coûts réels. Pour l'année 2018, la participation de la ville de Saint-Jean-de-Boiseau à ce dispositif s'élève à 651 €.

# INFORMATIONS GÉNÉRALES

## Grand débat national

Suite au fort mouvement de contestation que connaît actuellement notre pays, le gouvernement a décidé d'engager une large consultation des citoyens.

Depuis le 14 janvier, nous en connaissons les thèmes et les conditions d'organisation. Ainsi, ces conditions reposent exclusivement sur les maires et les collectivités locales. Même si le gouvernement a pris le soin de mettre en ligne « une valise pédagogique » afin d'aider les maires à organiser, à conduire et à cadrer ces débats, nous considérons que nous ne sommes pas en mesure, aujourd'hui, d'assumer seuls cette mission.

C'est pourquoi, dans l'attente de précisions, et surtout de l'engagement d'un représentant du gouvernement à



nos côtés pour conduire ce débat, nous n'organiserons pas, pour l'instant, de réunion.

Nous avons, néanmoins, ouvert quatre registres de contributions citoyennes au Grand Débat, sur les quatre thèmes retenus par le gouvernement :

- La fiscalité et les dépenses publiques.
- La transition écologique.
- L'organisation de l'État et les services publics.
- La démocratie et la citoyenneté.

Ces quatre registres sont à votre disposition en mairie durant toute la durée du grand débat national, c'est-à-dire jusqu'au 15 mars 2019, et vous pouvez y rédiger ou y joindre vos contributions.

Régulièrement, nous ferons remonter ces registres au Préfet de Loire-Atlantique, représentant de l'État dans notre département, et nous en adresserons une copie à notre député.

Par ailleurs, il vous est toujours possible de participer en ligne en vous inscrivant sur la plateforme nationale du Grand Débat : <https://granddebat.fr>



## Listes électorales

produire des listes électorales au plus proche de la réalité.

Ce répertoire sera tenu et mis à jour par l'Insee au fur et à mesure des données transmises par les mairies, le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice ou l'Insee. L'Insee se chargera de gérer les inscriptions et les radiations d'office ainsi que les radiations en cas d'inscription dans une autre commune.

### Ce qui changera avec la réforme

- Chaque électeur se verra attribuer un identifiant national d'électeur (INE).
- Il sera possible de s'inscrire jusqu'au 6<sup>e</sup> vendredi précédant un scrutin pour pouvoir voter.
- Les jeunes de moins de 26 ans pourront rester domiciliés chez leurs parents.

### S'inscrire sur les listes électorales

L'inscription pourra se faire à la mairie du domicile, sur le site [mon.service-public.fr](http://mon.service-public.fr) ou par courrier en envoyant la demande à la mairie. Dans ce cas c'est la date de réception et non la date d'envoi qui fait foi. Le courrier doit être reçu au plus tard le 6<sup>e</sup> vendredi précédant le scrutin. →→

## Élections européennes du 26 mai 2019

Attention, dans l'attente de la mise en œuvre complète de la réforme, la date limite pour l'inscription sur les listes électorales pour les élections européennes du 26 mai 2019 est fixée au 30 mars 2019. Exceptionnellement, la mairie sera ouverte le 30 mars de 10 h 00 à 12 h 00.

Le Répertoire électoral unique (REU) est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Il réforme totalement les modalités de gestion des listes électorales dans le but de simplifier les démarches citoyennes d'inscriptions sur les listes et de fiabiliser les listes électorales.

Désormais, les inscriptions se feront tout au long de l'année. Le REU recense en temps réel l'ensemble des électeurs au niveau national afin de

→ **Inscription en mairie** : en vous présentant à l'accueil de la mairie, vous aurez la possibilité de retirer l'imprimé CERFA n°12669\*02 ou de le remplir sur place. Il faudra vous munir des pièces suivantes : carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité, justifi-

catif de domicile de moins de 3 mois établi à vos noms et prénoms.

**Inscription en ligne sur mon.service-public.fr** : il suffit de créer son compte en quelques clics sur [mon.service-public.fr](http://mon.service-public.fr). Vous pourrez ensuite accéder à *Inscription sur les listes élec-*

*torales* et remplir le formulaire. Vous devez accompagner votre demande de certaines pièces justificatives numérisées : un titre d'identité en cours de validité, un justificatif de domicile de moins de 3 mois établi à vos noms et prénoms.

## Fibre optique

Depuis début janvier, la fibre est accessible à plus de cinq cent soixante logements et locaux professionnels boisés. Ces habitants et professionnels profitent ainsi d'un débit moyen quarante fois supérieur à celui de l'ADSL. Les travaux de déploiement vont se poursuivre et près de cinq cents nouveaux foyers seront raccordés avant l'été 2019.

Le raccordement de la commune est principalement réalisé en souterrain, ce qui est la technique la plus simple et la plus rapide. Mais une partie du raccordement doit se faire en aérien, ce qui nécessite des études et des formalités qui peuvent, dans certains quartiers, ralentir le déploiement. Les travaux de déploiement continuent, quartier après quartier, pour que d'ici 2020, l'ensemble de la commune soit raccordée à la fibre, soit plus de deux mille logements.

### Qu'est-ce que la fibre optique ?

La fibre optique est un fil de verre plus fin qu'un cheveu, qui conduit la

lumière. Le signal lumineux injecté dans la fibre peut fournir de très grandes quantités de données, à la vitesse de la lumière, sur des milliers de kilomètres. À cette vitesse, il est possible de faire sept fois et demi le tour de la Terre en seulement une seconde !

### Comment vérifier l'éligibilité d'un foyer ?

Pour vérifier l'éligibilité du foyer, il existe trois possibilités :

- Saisir son adresse ou numéro de téléphone sur le site : [www.sfr.fr/box-internet/la-fibre-chez-vous](http://www.sfr.fr/box-internet/la-fibre-chez-vous)
- Téléphoner, en appelant le 1099.

### Comment équiper son logement ?

• **En habitat collectif** (copropriété ou bailleur), une convention d'opérateur d'immeuble doit être signée avec SFR pour autoriser l'installation d'un point de raccordement dans les parties communes. Cet équipement des parties communes de l'immeuble est réalisé aux frais exclusifs de l'opérateur, cela ne coûte rien aux habitants. Le raccordement final de chaque logement se réalise ensuite à la prise d'abonnement auprès d'un opérateur commercial.



• **En maison individuelle**, le raccordement est réalisé après abonnement, à partir d'un boîtier situé dans la rue (généralement dans une chambre en voirie ou sur un poteau) et destiné à desservir une ou plusieurs maisons. En principe, l'habitation est raccordée techniquement selon le même mode que le réseau téléphonique (soit souterrain, soit aérien). Il n'y a pas de frais de mise en service, sauf si des travaux particuliers d'aménagement sur la propriété privée s'avèrent nécessaires pour ce raccordement (par exemple l'installation d'un fourreau dans le jardin), ceux-ci sont à la charge du propriétaire.

## Un nouveau numéro pour les victimes : 116 006

Depuis le 4 décembre 2018, les victimes d'infractions, quelle que soit la forme de l'agression ou le préjudice subi, peuvent appeler le nouveau numéro d'aide aux victimes : 116 006. Plus simple et intuitif, ce nouveau numéro est la conséquence d'une harmonisation des numéros de service entre les pays membres de l'Union européenne.

Joignable n'importe où en Europe, le 116 006 permet aux victimes d'une agression, d'un vol, d'un cambriolage, de violences physiques, sexuelles ou d'autres infractions mais également d'un accident de la circulation ou de catastrophe naturelle de bénéficier



d'une aide psychologique adaptée aux circonstances, d'être informées sur leurs droits et d'être renvoyées vers les organismes de proximité compétents notamment vers les associations locales d'aide aux victimes conventionnées par le ministère de la Justice.

Ce numéro gratuit, animé par la fédération France victimes, est une porte d'entrée unique pour toutes les victimes, proches et témoins directs. À l'autre bout du fil, un professionnel conseille, en temps réel, dans le respect de l'anonymat.

Le 116 006 est disponible 7j/7 de 9 h 00 à 19 h 00, tous les jours de l'année. En dehors de ces horaires, et en cas de pic d'appels, une messagerie interactive vous permet de composer votre numéro de téléphone afin d'être rappelé sur celui-ci.

France victimes met également à disposition des victimes une adresse mail : [victimes@france-victimes.fr](mailto:victimes@france-victimes.fr)



## Participation citoyenne : tous investis pour la sécurité



Si la sécurité de la population relève de la responsabilité de l'État, il n'en demeure pas moins que chaque citoyen peut y contribuer. Le dispositif de Participation citoyenne, présenté en réunion publique en avril 2018 et signé en mairie le 3 septembre dernier, encourage la population à adopter une attitude solidaire et attentive, ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier inhabituel. Si cette démarche ne garantit malheureusement pas la dispa-

rition de tous méfaits ou incivilités sur la commune, elle permet cependant, par le réseau des référents - des citoyens bénévoles et volontaires qui accompagnent la municipalité dans ce dispositif - de relayer auprès de la gendarmerie des éléments de nature à prévenir d'éventuels actes délictueux.

Les référents Participation citoyenne, au nombre de seize actuellement, installés dans les secteurs repérés comme particulièrement touchés par les cam-

biolages et les incivilités, assurent un rôle de relais avec la gendarmerie et contribuent à sensibiliser les habitants à la sécurité de leur quartier. Entre forces de l'ordre et référents, les rôles sont bien définis : le référent doit veiller et informer, la surveillance et l'intervention sont du ressort de la gendarmerie.

Le référent de votre secteur se fera connaître en passant vous voir. Vous pouvez également vous renseigner en mairie pour connaître le référent de votre quartier. Certains secteurs de la commune restent encore en dehors du dispositif (le Surchaud, la Prunière, l'Hommeau...); nous vous invitons à faire la démarche et venir vous inscrire à la mairie.

Une signalisation spécifique Participation citoyenne a été installée aux différentes entrées de la commune.

### Opération Tranquillité vacances

Pour vous prémunir contre les cambriolages et les vols, pensez à signaler vos absences longues à vos proches, amis ou voisins ainsi qu'à la gendarmerie qui peut ainsi effectuer des patrouilles de surveillance dans le cadre de l'opération Tranquillité vacances. C'est un bon réflexe. Sachez que cette opération, contrairement à son nom, est valable toute l'année pour les absences supérieures à quarante-huit heures !

En cas de comportement suspect, n'hésitez pas faites le 17.

## Les collégiens commémorent le centenaire de l'Armistice

Dans le cadre du centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale, deux classes de 3<sup>e</sup> du collège Saint-Exupéry à La Montagne se sont investies dans un travail d'histoire locale dont l'objectif était de perpétuer la mémoire de la Grande Guerre sur notre territoire. Une mémoire qu'ils ont souhaité partager avec les habitants des deux communes dont ils sont issus, La Montagne et Saint-Jean-de-Boiseau.

Dans cette perspective, ils ont, pour les uns, réalisé un court métrage, encadrés par des professionnelles du cinéma, sur le thème des fraternisations pendant la Grande Guerre ; pour



les autres, ils ont collecté de nombreux objets, traces de la mémoire des soldats qui ont combattu ou qui sont morts pour la Patrie, qu'ils souhaitent partager avec le plus grand nombre dans le cadre d'une exposition.

Ces deux réalisations seront présentées en juin 2019 dans le cadre des commémorations du centenaire du Traité de Versailles. Ce projet est encadré par Mmes Alexandra Sevestre et Anne-Lyse Deroef-Perronet.

# DOSSIER

## Gestion de l'espace public

### Aménager un espace public de qualité

**Sur le mandat 2014-2020, une vingtaine d'opérations d'aménagement de l'espace public ont été menées à Saint-Jean-de-Boiseau : rénovation de voiries, créations d'espaces verts, zones apaisées à 30 km/h, aménagement de réduction de vitesse, cheminements doux... Exemple avec le projet de rénovation du quartier des Genêts, qui aboutira cette année.**

Le quartier des Genêts va prendre un nouveau visage. À l'issue d'un chantier de quatre à cinq mois de travaux autour de l'été 2019, un espace public rénové devrait recréer « du bien-vivre autour de lieux de rencontre », escompte l'adjoint à l'environnement et au cadre de vie, Jérôme Bliguet. Construit dans les années 1980, ce quartier de cent cinquante logements dont 50 % d'habitat social n'a jamais été rénové. En plus d'être dégradé, l'espace public ne répond pas aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. « Je souhaite être à l'écoute des habitants pour comprendre comment ils vivent leur quartier et ce qu'ils souhaitent pour l'espace public, explique l' élu. Les habitants des Genêts ont été consultés fin 2017 par le biais d'un questionnaire. Je comprends leur impatience ! Nous allons programmer une réunion publique au printemps pour leur présenter le projet. »

#### La métropole programme une enveloppe par commune

Comme pour tout aménagement, beaucoup de réunions entre la commune et la métropole ont été nécessaires pour imaginer le projet, réaliser des études, envisager diverses solutions, coordonner les acteurs. Propriétaire de l'espace public, la métropole est en effet responsable de son aménagement. Pour chaque commune, elle prévoit une enveloppe d'investissement pour les opérations à mener durant le mandat. Marc Petipas est le responsable du service projets au Pôle sud-ouest de Nantes Métropole : « cette enveloppe territorialisée est utilisée au gré des besoins de la commune, qui exprime ses demandes



de rénovation du patrimoine ou de sécurisation de la voirie. » En revanche, les grands projets menés par la métropole sur le territoire de la commune (comme le Pôle funéraire ou les aménagements de la Loire à vélo) n'empiètent pas sur l'enveloppe allouée aux projets municipaux.

#### Le temps des études et de la coordination

Avant d'aménager l'espace, il faut déjà maîtriser le foncier. Parfois, les voies des lotissements bâtis par des aménageurs privés n'ont pas été rétrocédées à la collectivité, et il faut commencer par vérifier et régulariser ce point. Une opération d'aménagement en surface est toujours précédée d'un diagnostic des réseaux souterrains (eau potable, eaux usées, eaux pluviales, gaz...) et bien souvent d'une rénovation de ces canalisations. Lorsqu'il y a des plantations, on contrôle

aussi l'état sanitaire des arbres pour sélectionner ceux qui peuvent rester en place. Sur le quartier des Genêts, la commune a aussi invité deux bailleurs sociaux, la SAMO et Harmonie habitat, à profiter de cette rénovation de l'espace public pour harmoniser leurs entrées d'immeuble.

#### Prévoir toutes les mobilités

Dans le cadre de son Plan de déplacements urbains (PDU), Nantes Métropole a incité les communes à intégrer dans leurs aménagements des zones apaisées, où la vitesse est réduite à 30 km/h. Saint-Jean-de-Boiseau a déjà entamé cette mutation, qui concernera à terme toutes les voies urbaines. La limitation à 30 km/h est souvent assortie d'aménagements de type plateau (dos d'âne) ou écluse qui réduit la largeur de la voie et oblige de fait l'automobiliste à lever le pied. « L'espace public est contraint. Il faut cohabiter,

et l'action publique doit protéger les plus vulnérables. Souvent, les incivilités de quelques-uns obligent à prendre des mesures contraignantes pour tous » déplore l' élu. La municipalité est très souvent interpellée par des riverains qui se plaignent de la vitesse excessive devant leur habitation. L'adjoint rencontre systématiquement les personnes pour comprendre la situation. Ensuite, des mesures de comptage et de vitesse permettent d'avoir une base objective. Après aménagement, des nouvelles mesures permettent de vérifier qu'on a bien obtenu les effets souhaités.

### En « zone de rencontre », on roule au pas

Pas de dos-d'âne à venir dans le quartier des Genêts, où une autre façon de concevoir l'espace public a été adoptée : une grande partie sera réaménagée en « zone de rencontre ». Au lieu de différencier des voies pour chaque type de circulation (trottoirs pour les piétons, pistes cyclables pour les vélos, chaussée pour les véhicules motorisés), la voie unique est partagée par tous les usagers, et la priorité est donnée au plus vulnérable : le piéton est prioritaire sur le cycliste, le cycliste sur l'automobiliste. L'idée est de faire vivre tous les usagers ensemble. Les trottoirs, qui constituent des obstacles pour beaucoup de personnes, seront majoritairement supprimés. « La rue de l'Abbé-Henri-Garnier et la rue du Cartron ont déjà été traitées de cette manière, souligne Philippe Loirat, le responsable des services

techniques de la ville. En plus d'améliorer la déambulation, la suppression des trottoirs facilite l'entretien de la voie publique. »

### Un espace public plus végétalisé

À Saint-Jean-de-Boiseau, le choix a été fait d'introduire du végétal autant que possible pour rendre l'espace public plus agréable. Un vrai effort de la collectivité, car « dès qu'on crée un espace vert, l'entretien en revient à la commune », complète Philippe Loirat. Aux Genêts, cette végétalisation amènera des arbres fruitiers sur les squares Irène-Joliot-Curie et Robert-Buron. Pour l' élu, ce choix est un peu plus qu'une cerise sur le gâteau : « la récolte des fruits est une occasion de rencontres sur l'espace public ». À vos paniers !

### Revue des prochains projets

Cinq autres opérations d'aménagement sont déjà programmées ou à l'étude d'ici début 2020.

**Le Mortier.** Le projet présenté en réunion publique mi-décembre a reçu un bon accueil. Au programme : rénovation de chaussée, aménagements de réduction de vitesse, création d'espaces verts. Les travaux démarrent au printemps par un chantier sur la conduite d'eau potable rue de la Fenêtre.

**La Métairie.** Une réunion publique sera organisée prochainement, pour des travaux à réaliser entre printemps et



été. Ils commenceront par la rénovation des réseaux d'eaux usées et eaux pluviales, très vieillissants, une reprise des bas-côtés et du trottoir vers la rue des Pierres-Blanches et la réfection de la chaussée. « Nous avons aussi étudié l'enfouissement des réseaux aériens, mais cela ne rentrait pas dans le budget » complète l' élu.

**La Rivetière.** La réunion publique aura lieu en mars-avril pour présenter le projet de rénovation de la voirie, de la place et de l'impasse (au deuxième semestre).

**Rue du Pellerin.** Nantes Métropole réalise actuellement des mesures du nombre et de la vitesse des véhicules entre le bourg et l'entrée du Pellerin. Des aménagements obligeant les automobilistes à réduire leur vitesse et un cheminement piétonnier sur la partie nord seront réalisés.

**Place de la République.** Un futur aménagement, envisagé fin 2019 ou début 2020, en est au stade des études. Une réunion publique sera organisée pour présenter le projet.

## État civil

### Décès

Jean Bourreau, époux Gantier, 78 ans .....29 septembre 2018  
 Ludovic Bona, époux Lenglet, 91 ans .....5 octobre 2018  
 Yvonne Lemaitre, veuve Courgeon, 88 ans ....14 octobre 2018  
 René Poirier, époux Chéraud, 84 ans .....14 octobre 2018  
 Serge Pavageau, époux Le Bot, 70 ans .....1<sup>er</sup> novembre 2018  
 Yves Dinge, époux Liefier, 93 ans.....8 novembre 2018  
 Gilbert Normand, veuf Bouhier, 82 ans.....10 novembre 2018  
 François Chauvet, époux Despréaux, 78 ans...5 décembre 2018  
 Stéphane Sorin, époux Daviet, 58 ans .....9 décembre 2018  
 François Tranchard, époux Le Gal, 88 ans...17 décembre 2018  
 Jean-Luc Durand, 69 ans .....15 décembre 2018  
 Lucienne Barbereau, épouse Coquet, 87 ans...26 décembre 2018  
 Philippe Guérin, 45 ans.....8 janvier 2019  
 Mickaël Chagneau, époux Mustière, 43 ans .....9 janvier 2019  
 Jean-Yves Olivaud, époux Guerin, 73 ans .....16 janvier 2019  
 Jacqueline Regnier, épouse Lostanlen, 83 ans 17 janvier 2019

### Naissances

Élyna Steiner .....5 octobre 2018  
 Emi Bupto .....19 octobre 2018  
 Max Gilbert .....2 novembre 2018  
 Cléa Fargère .....2 novembre 2018  
 Sören Oyer .....12 novembre 2018  
 Noah Lemarie .....22 novembre 2018  
 Baptiste Merriaux.....25 novembre 2018  
 Kenzo Imamouane .....1<sup>er</sup> décembre 2018  
 Délinda Soulat.....7 décembre 2018  
 Lindsey Delhommeau .....9 décembre 2018  
 Nel Boukeffous.....11 décembre 2018  
 Joan Orrù.....13 décembre 2018  
 Gaspard Gentic.....14 décembre 2018  
 Sidra Louail.....22 décembre 2018  
 Ethan Walczak .....31 décembre 2018

### Mariages

Liz Le Squer et Pierre Moriceau .....27 octobre 2018  
 Nirriaina Andriamadi et Thomas Clemanceau...17 novembre 2018  
 Romain Monnet et Pauline Lopez...24 novembre 2018



# L'ACTION MUNICIPALE

## Nouvelles têtes



Nous accueillons en ce début d'année deux nouveaux agents dans les services municipaux : madame **Isabelle Robard** comme responsable du Relais assistantes maternelles intercommunal en

remplacement de madame Agnès Boutolleau-Rousseau et monsieur **Cyrille Serenne** comme agent des services techniques en remplacement de monsieur Gilles Rousseau.



## Médailles de la ville

Lors de la cérémonie des vœux le 11 janvier dernier, monsieur le Maire a remis la médaille de la ville à madame **Marie-Thérèse Renaudineau** qui fut adjointe au Maire de 1983 à 1989 et présidente de l'ASSJB et de la section Gym loisirs de 1981 à 2015 et à monsieur **René Turbot** qui a créé et animé la Fête du Pain de 1998 à 2018 et qui fut le fondateur et président de l'association Cheval attelage du Pays de Retz de 1984 à 2014.

Nous les remercions vivement de leur engagement au service de la commune et de ses habitants.

## SOCIAL

## Colis de Noël du CCAS

Depuis 2014, le Centre communal d'action sociale délivre des colis de Noël aux foyers aidés financièrement durant l'année : quatre-vingt-huit per-

sonnes en ont pu ainsi en bénéficier cette année. Outre les denrées alimentaires, les bons Culture et Bien-être distribués vont permettre à ces personnes de prendre du temps pour elles et leurs familles car, bien souvent, ces dépenses ne sont pas prioritaires quand on traverse une période financière difficile. Le CCAS remercie cette année encore

les trente-neuf seniors de la commune qui ont souhaité être solidaires de leurs concitoyens en offrant leurs colis de Noël aux personnes en difficulté, via le CCAS, le Secours populaire et les Restos du cœur.

## Espace de coordination du bénévolat

**Donner du temps pour les autres ou en recevoir, c'est possible !**

Depuis septembre 2017, l'Espace de coordination du bénévolat est en marche sur notre commune.

Vingt-cinq bénévoles participent aux actions, ponctuelles ou régulières, proposées par les quatorze associations ou structures inscrites : soutien aux enseignants, café réparation, festival Jeu m'éclate de l'AJI, emballage de

Noël aux Restos du cœur... Si vous souhaitez aussi donner de votre temps, selon vos disponibilités et dans un esprit de convivialité, ou si vous recherchez des bénévoles pour vos événements, Céline Gonthier, agent d'accueil social, se tient à votre disposition pour tout renseignement au 02.40.65.95.56.



Des bénévoles de l'ECB lors du café réparation à Bouaye.

## Repas des seniors

La quarante-sixième édition du repas des seniors s'est déroulée le samedi 24 novembre. Cent-soixante-huit personnes ont pu déjeuner lors de cet après-midi convivial et chaleureux, ponctué par la traditionnelle tombola et l'animation d'Oasis, qui a égayé ce moment grâce à sa bonne humeur. Celles et ceux qui, pour des raisons de



santé, ne pouvaient se rendre au repas ont pu bénéficier d'un colis, distribué

par les conseillers municipaux la semaine avant Noël.

## ENVIRONNEMENT, GESTION DE L'ESPACE

## Plantations automnales

Dans le parc du Pé des arbres ont été plantés afin de remplacer des sujets morts ou vieillissants. Conformément au plan de gestion du parc, les essences retenues pour ces plantations sont locales (tilleul, alisier, sureau et noisetier). Par ailleurs, pour la seconde année consécutive, des arbres fruitiers (dix pommiers) ont été installés le long

du chemin des Vignes dans la Zac de la Noë. Ce choix de planter des fruitiers correspond à un engagement de la commune pour soutenir les apiculteurs et favoriser la biodiversité. Dans le même esprit, à l'école Badinter, les jardiniers de la commune ont repensé le massif devant la façade du



bâtiment, en installant des plantes qui répondent aux exigences de la gestion responsable des espaces verts tout en étant esthétiques.

L'équipe municipale tient à remercier les agents des services techniques pour leur implication dans la rénovation des espaces verts.



## Voirie et continuité piétonne

Cet automne, des aménagements de voirie ont été réalisés afin de limiter la vitesse sur certaines rues de la commune (secteurs de la Perche, des Charreaux et du Vieux-Four). Ces écluses et ces rétrécissements doivent permettre de mieux faire respecter la limitation de la vitesse à 30km et les priorités à droite dans ces secteurs où

l'essentiel de la circulation est le fait de riverains.

Depuis le mois d'octobre, le chemin des Diligences et l'impasse de la Cruaudière sont reliés par une allée sablée, ce qui permet de les emprunter par tous les temps et offre aux habitants de ce secteur une liaison douce qui se prolonge jusqu'au bourg.

## Agriculture

Après les opérations de réinstallation d'activités agricoles dans la partie est de la commune (La Charrue à plume, la Ferme des escargots et Villa Omnia), la commune a entrepris de défricher des terrains sur le plateau des Gras. Aujourd'hui, ce sont 3,5 hectares qui sont disponibles pour l'installation d'un maraîcher bio. Plusieurs candidats se sont d'ores et déjà fait connaître auprès de Nantes Métropole. Le choix de l'exploitant sera effectué en lien avec la Chambre d'agriculture.



## Avancement des chantiers

### Salle festive

Le bâtiment sera hors d'eau et hors d'air à la mi-février. Les travaux d'isolation extérieure et d'habillage en

briques blanches pourront alors commencer.

La démolition de la salle des fêtes actuelle est prévue courant mai.



Travaux d'isolation dans la grande salle de spectacle.

## ENFANCE, JEUNESSE

### Inscriptions au multi-accueil

Depuis le mois d'août 2018, le multi-accueil de la commune propose à la fois un accueil régulier et un accueil occasionnel des enfants de deux mois et demi à quatre ans, quatre jours par semaine (fermeture le mercredi).

Le multi-accueil est un lieu d'expression, d'éveil et de socialisation pour l'enfant. L'équipe d'encadrement a donc pour rôle de favoriser la vie harmonieuse du groupe et d'aider à l'épanouissement de chaque enfant. C'est aussi un lieu ouvert aux parents



qui ont une responsabilité première dans l'éducation de leur enfant.

Vous pouvez bénéficier d'un accueil régulier avec un contrat valable jusqu'à l'entrée à l'école de votre enfant ou d'un accueil occasionnel jusqu'à dix heures par semaine.

### Comment inscrire son enfant ?

Les familles sont invitées à remplir un formulaire de demande d'accueil (régulier ou occasionnel) disponible au sein de l'établissement, en mairie ou sur le site Internet. Le formulaire est à déposer directement au multi-accueil ou à envoyer par courriel (multiaccueil@mairie-saint-jean-de-boiseau.fr).

Vous pouvez dès à présent faire une demande pour la rentrée de septembre 2019 qui sera étudiée lors de la commission d'attribution des places au mois de mai 2019.

Pour plus de renseignements, contactez la responsable de la structure au 02.40.32.97.11 ou par courriel.

## Tous au compost !



Depuis le début de l'année scolaire 2018/2019, nous avons relancé notre projet Tous au compost ! avec les deux

structures maternelle et élémentaire des écoles Émilienne-Leroux et Robert-Badinter.

Pour mémoire, le composteur a été installé en juillet 2017 près du restaurant scolaire par l'association Compostri. Le 18 septembre 2018, Charles et Mayliss, des intervenants de l'association, ont proposé aux enfants de 3 à 11 ans des ateliers. Un premier atelier permettait d'observer les différents « décomposeurs » du compost (parmi les petites bêtes : des larves de scarabée rhinocéros...). Charles a établi le lien avec les petits habitants du compost et

la réutilisation de la matière obtenue pour planter les petites graines. Un autre atelier les sensibilisait à la valorisation des déchets alimentaires (essentiellement les épluchures de fruits et légumes provenant du restaurant scolaire) que les enfants viennent déposer dans le composteur. Charles a fait le parallèle avec le tri que l'on peut effectuer à la maison. Les enfants ont ainsi appris les gestes pour bien composter et le juste équilibre entre le broyat (matière sèche) et les matières humides (par exemple les peaux de bananes mangées le midi) qu'ils ont pu mélanger.

Gageons qu'avec cette aventure nos petits Boiséens deviendront bien vite des écocitoyens !

## Soirées parents enfants

Depuis le mois de septembre, l'accueil périscolaire élémentaire vous propose une fois par mois des soirées à thème en famille (activité bricolage, soirée chocolat de Noël...). Le mardi 15 janvier l'équipe d'animation élémentaire et maternelle a proposé une soirée sur le thème du jeu de société. Lors de ce rendez-vous, vous avez été une trentaine à vous déplacer et à par-

tager ce moment convivial avec vos enfants et les autres familles présentes.

L'équipe d'animation reste disponible et à votre écoute si vous souhaitez, en tant que parents, proposer vos compétences dans tel ou tel domaine pour l'organisation d'une de ces soirées.

Prochaines dates : jeudi 7 février, mardi 12 mars, jeudi 4 avril, mardi 7 mai et jeudi 6 juin de 17 h 30 à 18 h 30.



## Pacte d'amitié avec Jérusalem

Le 29 novembre dernier, à l'initiative du président du Conseil départemental, la commune de Saint-Jean-de-Boiseau et dix-sept autres communes de Loire-Atlantique (Bouguenais, Bouvron, Chaumes-en-Retz, Couëron, Erbray, Geneston, Guenrouët, La Chapelle-sur-Erdre, Les Sorinières, Orvault, Plessé, Rezé, Saint-Aubin-des-Châteaux, Sainte-Luce-sur-Loire, Saint-Mars-de-Coutais, Saint-Nazaire et Saint-Nicolas-de-Redon) ont signé un Pacte d'amitié et de soutien politique avec le Gouvernorat de Jérusalem.

Les signataires ne souhaitent plus demeurer spectateurs de l'occupation et de la colonisation des territoires palestiniens par Israël, ni des tragédies qui se déroulent en Palestine depuis de longues décennies. Ils désirent que le conflit Israélo-palestinien trouve rapidement une issue satisfaisante pour les parties concernées, pour qu'enfin la paix s'installe durablement dans cette région du monde. Ils demandent que la charte des Nations Unies, les notions fondamentales de liberté, de démocratie, d'égalité, de fraternité proclamées dans la déclaration universelle des Droits de l'Homme et l'article 49 de la quatrième



convention de Genève soient respectées et déclarent vouloir œuvrer pour la reconnaissance d'un État palestinien avec Jérusalem-est comme capitale.

## Les prochains rendez-vous culturels



### Point de fuite Conte / Najoua Darwiche

Un bout de corps ici, un autre bout là-bas. S'inspirant de contes traditionnels et de textes contemporains, la conteuse franco-libanaise développe sa propre écriture et déroule les fils de son histoire, une histoire imprégnée de contes merveilleux et de parfums d'Orient. Entre fantôme et réalité, souvenirs d'enfance et paradis perdu, les mythes embrassent les récits du quotidien.

**Jeudi 7 février à 20 h 30** à la salle des fêtes.

### Togarimoq Théâtre jeune public / Live Comedy Les Balbultiés

Togarimoq : une île qui ne figure sur aucune carte et où les maisons sont à l'envers, les loups naviguent, les aubergistes dansent le mambo, les instru-

ments de musique sont muets et les cheminées des usines crachent des mots ! À coups de preuves scientifiques, de schémas, d'exhibitions d'objets hétéroclites rapportés de leur périple, Gustave et Frida entraînent le public dans leurs péripéties à la Indiana Jones.

**Samedi 9 février à 16 h 30** à la salle des fêtes.

### Bernard Guérin Regards africains / exposition de peintures

De ses séjours en Afrique, Bernard Guérin rapporte des croquis de visages épanouis, radieux ou hilares, esquissés sur le vif. Dessins qu'il agrandit et colore à l'encre, jouant de la transparence pour révéler en filigrane des lambeaux d'articles de presse moins souriants, qui contrastent avec la gaité des visages.

**Du 10 février au 21 avril, le dimanche de 14 h 00 à 18 h 00**, châteaudeau du Pé, entrée libre.

## CULTURE



Lecture d'extraits de *Certaines n'avaient jamais vu la mer* de Julie Otsuka. Nuit de la lecture, 19 janvier 2019.

### Calendrier médiathèque

• **Au fil des histoires**, avec les conteuses de l'association AILE.

Samedi 2 février à 11 h 00 : Jean qui rit, Jean qui pleure.

Samedi 30 mars à 11 h 00 : À table !

**Public familial à partir de 3 ans. Sur réservation.**

• **Les coups de cœur BD du libraire**, présentation d'une sélection de BD pour les adultes en partenariat avec la librairie Aladin de Nantes.

**Vendredi 1<sup>er</sup> mars à 18 h 30.**

• **Parenthèse poétique**, sur le thème des arbres, en partenariat avec les participants de l'atelier d'écriture du collectif Bizhart et l'école de musique de l'Amicale laïque.

**Samedi 23 mars.**

• **Ateliers d'écriture** animés par le Collectif Bizhart : une fois par mois le samedi matin à 10 h 30. **Tout public. Réservation conseillée. Dates à venir sur le site Internet de la médiathèque.**

## Attifa de Yambolé Duo bilingue français-langue des signes / La Soi-disante compagnie

De retour du Sénégal, deux collègues bibliothécaires, l'une sourde, l'autre pas, nous livrent leurs visions de l'Afrique. Pleines d'enthousiasme et bien décidées à nous le faire partager, elles vont s'essayer au conte africain dans la plus pure tradition. Conteuses maladroites, elles multiplient les digressions et enchaînent, en toute naïveté et bonne conscience, préjugés et stéréotypes raciaux.

**Vendredi 1<sup>er</sup> mars** à 20 h 30 à la salle des fêtes.

## M. Jules, l'épopée stellaire

**Théâtre d'objets /  
Les Philosophes barbares**

Berlin, 12 août 1961. Après qu'ils aient fait l'amour, et alors que sa



© Caro Blin



© Eric Messua



© LaCaléZille

femme Irina dort, René berce Jules, leur enfant. Quand brusquement, leur logement est scindé par la construction du Mur... Ils ne se reverront jamais. De cette nuit, merveilleuse d'abord, tragique ensuite, Jules ne saura rien. Et depuis lors, il n'a pas vraiment de chance : quelque chose en lui l'empêche d'accéder au bonheur. Comme une pierre, un morceau de mur dans sa chaussure.

**Vendredi 22 mars à 20 h 30** à la salle des fêtes.

## Débord de Loire

Associant parade nautique (trois-mâts, embarcations typiques de la

Loire...), danse sur les rives et découverte du fleuve, l'événement s'étend de Nantes à Saint-Nazaire du 23 au 26 mai. À Saint-Jean-de-Boiseau, la Société d'histoire, Sant-Yann, la Déhale, Paysans-Mariniers de Loire, l'Alerte et les chantiers Marlo et Minée animeront le Pré-Commun le samedi 25 mai : sur la journée, visite de chantier naval, expositions (outils de la batellerie, engins de pêche, photos du fleuve...); en fin de matinée : dégustation de poissons fumés et de vins de Loire; après-midi, initiation à la danse (traditionnelle du territoire, zumba, africaine); soirée : déambulation musicale vers Bikini (parade nautique), apéro-chanté et assiette dinatoire puis bal-concert. *Programme en cours en d'élaboration à confirmer.*

**Samedi 25 mai** au Pré-Commun.

# Calendrier

■ 1<sup>er</sup> février

**Conseil municipal** Mairie, 20 h 00

■ 7 février

**Point de fuite**

par Najoua Darwiche  
Salle des fêtes, 20 h 30 (voir p. 15)

■ 9 février

**Togarimoq**

par Live Comedy  
Salle des fêtes, 16 h 30 (voir p. 15)

■ Du 10 février au 21 avril

**Regards africains**

exposition de Bernard Guérin  
Château du Pé, le dimanche  
de 14 h 00 à 18 h 00 (voir p. 15)

■ 17 février

**Belote du BCBL**

Salle des fêtes, 14 h 00 (voir p. 29)

■ 24 février

**Loto des Courtines**

Salle des fêtes, 14 h 00 (voir p. 25)

■ 1<sup>er</sup> mars

**Attifa de Yambolé**

par la Soi-disante compagnie  
Salle des fêtes, 20 h 30

■ 2 mars

**L'activité batelière**

**avant la Révolution**  
conférence de la Société d'histoire  
Salle des fêtes, 14 h 00 (voir p. 25)

■ 22 mars

**M. Jules, l'épopée stellaire**

par Les Philosophes barbares  
Salle des fêtes, 20 h 30

■ 29 mars

**Conseil municipal**

Mairie, 20 h 00

■ 30 mars

**Audition des débutants**

École de musique  
La Clotais, 15 h 00 (voir p. 28)

■ 6 avril

**Marche libre pour la Solidarité**

organisé par Talawit (voir p. 26)

■ 20 avril

**Chasse à l'œuf du Secours populaire**

Château du Pé, 14 h 00 (voir p. 30)

■ Du 27 au 29 avril

**Exposition Atelier de Cathy**

Château du Pé (voir p. 22)

■ Du 5 mai au 23 juin

**Paul Billard & Osama**

exposition de peintures  
Château du Pé, le dimanche  
de 14 h 00 à 18 h 00

■ 17 mai

**Conseil municipal** Mairie, 20 h 00

■ 25 mai

**Débords de Loire**

Le Pré-Commun

■ 25 mai

**Concert des chorales Résonances**

**& Les Voix si les voix la**

organisé par Talawit  
Église, 18 h 00 (voir p. 26)

■ 26 mai

**Élections européennes**





## Vos élus à votre écoute

**Pascal Pras**, maire,  
reçoit sur rendez-vous.

**Michèle Crastes**, première adjointe,  
secteur Petite enfance, enfance et  
éducation, reçoit sur rendez-vous.

**Loïc Chanu**, deuxième adjoint,  
secteur Urbanisme et dialogue citoyen,  
reçoit sur rendez-vous.

**Isabelle Viau**, troisième adjointe  
secteur Solidarité et action sociale,  
reçoit sur rendez-vous.

**Jérôme Bliguet**, quatrième adjoint  
secteur Environnement et cadre de vie,  
reçoit sur rendez-vous.

**Marie-France Costantini**, cinquième  
adjointe, secteur Jeunesse, citoyenneté,  
prévention, tranquillité publique et  
relations internationales,  
reçoit les mardis et samedis de 10 h 00  
à 12 h 00 et le jeudi de 14 h 00 à 16 h 00  
et sur rendez-vous.

**Frédéric L'Honoré**, sixième adjoint,  
secteur Culture, reçoit sur rendez-vous.

**Christel Le Meillat Doré**, septième  
adjointe, secteur Travaux, bâtiments  
communaux et patrimoine bâti,  
reçoit sur rendez-vous.

**Francis Branco**, huitième adjoint,  
secteur Sport et équipements sportifs,  
reçoit sur rendez-vous.

**Vincent Le Louët**, conseiller municipal  
délégué chargé de l'habitat et du  
logement, reçoit sur rendez-vous.

**Dominique Vénéreau**, conseiller  
municipal délégué chargé des espaces  
naturels et agricoles et de l'agriculture,  
reçoit sur rendez-vous.

**Daniel Boncler**, conseiller municipal  
délégué chargé du budget, des finances  
et du développement économique,  
reçoit sur rendez-vous.

## INFOS BRÈVES

### Élections européennes du 26 mai 2019

En raison des travaux de la nouvelle salle des fêtes, les bureaux de vote 3 et 4 seront transférés exceptionnellement à la salle plurivalente de l'école Robert-Badinter, avenue du 11-Novembre pour les Élections européennes.

### Nouvelles entreprises

**Carrefour express** : changement de gérant. Contact : Cédric Deuve, 02.40.78.04.10.

**Tao informatique** : vente sur Internet de connectiques et d'accessoires vidéo/hifi. Contact : Tao, 13 place du Maréchal-Leclerc, 09.50.24.29.50, fax 09.55.24.29.50, [contact@tao-informatique.com](mailto:contact@tao-informatique.com), [tao-informatique.com](http://tao-informatique.com)

**Formax sécurité, formation professionnelle secouriste du travail / hygiène et sécurité.** Contact : Laurent Pelloquin, 5 bis rue des Celliers, 07.62.07.64.91, [formaxsecurite@gmail.com](mailto:formaxsecurite@gmail.com)

**Marie Lacoste**, psychologue crimino-victimologie. Contact : 2 rue du Landas, 06.88.49.11.44, [marielacoste@lahautefolie.com](mailto:marielacoste@lahautefolie.com)

**Elisabeth et Patrick Benoit**, chambre d'hôte (1 chambre/3 personnes). Contact : 30 bis rue de la Cruaudière, 06.60.16.82.32, [chambre-hote@chai-st-jean.fr](mailto:chambre-hote@chai-st-jean.fr), [chai-st-jean.fr](http://chai-st-jean.fr)

### Bicloo recherche un ambassadeur !

Quatre mois après le lancement de ses nouveaux services, Bicloo souhaite faire appel à un ambassadeur motivé, qui fera rayonner l'offre Bicloo au sein de sa commune. Cet ambassadeur, engagé dans la vie sociale et culturelle de la commune et/ou actif sur les réseaux sociaux, aura pour rôle de promouvoir la pratique du vélo, de partager ses expériences sur les différents services et, pourquoi pas, de convertir son entourage à Bicloo. Bien sûr, une telle mission mérite contrepartie ! En plus d'avantages fixes, un challenge incitatif sera mis en place entre les ambassadeurs des différentes communes de la métropole.

Pour plus de détails et pour devenir ambassadeur Bicloo, contactez : [bicloo.mobile@jcdecaux.com](mailto:bicloo.mobile@jcdecaux.com)

### La Poste

Les facteurs vous demandent de leur faciliter l'accès aux boîtes aux lettres ; en effet, les jours de collectes des ordures, les poubelles sont souvent placées devant les boîtes, ce qui complique la tâche du préposé plusieurs centaines de fois dans sa tournée. De la même manière, le stationnement des voitures est souvent une entrave pour l'accès aux boîtes.

### Nouveau horaires de la mairie

Afin d'améliorer l'accessibilité de nos services et de faciliter vos démarches, nous avons modifié à compter du 7 janvier 2019 les horaires d'ouverture.

#### Ce qui change :

- Les services Accueil et formalités administratives, Enfance-éducation et le CCAS seront ouverts jusqu'à 19 h 00 (dernier rendez-vous à 18 h 45) le jeudi soir, sauf en juillet et août.

- La mairie ne sera plus ouverte les samedis matins.

#### Les nouveaux horaires :

- Lundi et mercredi : 8 h 30/12 h 00 et 13 h 30/17 h 30.
- Mardi et vendredi : 8 h 30/12 h 00 et 15 h 00/17 h 30.
- Jeudi : 8 h 30/12 h 00 et 13 h 30/19 h 00\*.

\* Sauf en juillet et en août, le jeudi 8 h 30/12 h 00 et 13 h 30/17 h 30.

# LA PAROLE AUX GROUPES POLITIQUES

**Mon parti,  
c'est Saint-Jean**



## Boiséennes et Boiséens !

Nous espérons que les fêtes de Noël et du nouvel an ont été merveilleuses et remplies de bonheur pour vous.

Cette fin d'année est particulière avec le soulèvement du peuple de France : les gilets jaunes, cela couvait depuis longtemps. En empilant taxes sur taxes, plus d'impôts et de CSG et de RDS, tout cela soit disant pour combattre le réchauffement climatique, Macron fait payer les plus démunis et les retraités tout en gelant les retraites et le SMIC, et dans le même temps oublie de faire des économies de fonctionnement et ignore les plus riches, les grands groupes, qui eux, bénéficiant de la suppression de l'ISF, pourraient mettre la main à la poche, sans oublier les hauts fonctionnaires qui pourraient donner beaucoup plus.

Depuis une quarantaine d'années, il n'a pas été fait grand-chose pour les ouvriers de toutes professions confondues, publiques et privées, les artisans, les commerçants.

Comment peut-on travailler et ne plus pouvoir faire vivre sa famille ? Alors que ces mêmes gens œuvrent pour l'économie de la France ! Les gouvernants fabriquent de la dette et la font rembourser par les plus démunis.

Les gilets jaunes ont démontré que le peuple de France dans l'épreuve est présent et soudé. Au plus fort moment, 78 % des Français étaient solidaires du mouvement, et prouvent que les politiques ne sont rien sans le peuple !

Pensées aux familles des dix personnes décédées ainsi qu'aux mille quarante-deux blessés gilets jaunes, ils ont lutté pour améliorer le quotidien de tous, nous leurs devons bien cet article ainsi que notre soutien.

Toute l'équipe vous adresse tous ses vœux pour 2019 : du travail, pour les pros un agenda bien rempli, des projets plein la tête, des rêves en pagaille, de l'amour sans compter le tout agrément d'une excellente santé, passez une merveilleuse année !

POUR L'ÉQUIPE, VOTRE BIEN DÉVOUÉ ALAIN GOUHIER  
06.07.13.41.21

[monparticeststjean.over-blog.com](http://monparticeststjean.over-blog.com)

**Solidarité,  
développement,  
citoyenneté**



## Fraternité

Le dimanche 9 décembre dernier, jour national de la Laïcité, à la salle de la Clotais, les amicales laïques de Brains, La Montagne, Le Pellerin et Saint-Jean-de-Boiseau exposaient les travaux des élèves des écoles élémentaires de nos communes.

Sous la forme d'un échange épistolaire avec des habitants de nos communes, les enfants ont rédigé des textes émouvants, emplis de bon sens, de bienveillance et surtout d'une réelle générosité à l'égard de ceux qui sont stigmatisés et rejetés.

Voici, à titre d'exemple, ce qu'a écrit un enfant : « *Bonjour ; les frontières sur la Terre séparent bien des pays ! Et pourtant, elles ne sont qu'une délimitation sur nos cartes. On ne les voit pas de l'espace, mais elles sont bien présentes. Ce ne sont que de simples murs, mais bien plus pour certains... Il y a des gens qui seraient prêts à tout pour passer de l'autre côté de ce mur infernal. Ce n'est que mon avis. Beaucoup pensent différemment, mais moi, j'aimerais un monde sans frontières ! Et vous, quel est votre avis ?* »

Bien sûr, une démocratie comme la nôtre a besoin de règles pour assurer la protection de ses habitants et permettre le bien vivre ensemble. Sans « angélisme », les propos de ces enfants posent bien le problème des migrants, d'où qu'ils viennent, et de la place que l'on peut ou que l'on doit leur faire. Il ne s'agit pas de faire, ici, une leçon moralisatrice sur le devoir d'humanité, mais de s'interroger, ensemble, sur les réponses à apporter à ces problématiques de dignité humaine.

Quelques jours avant cette exposition, avait lieu en mairie, au cours d'une séance de conseil municipal, l'adoption d'une délibération relative à la mise en place d'un cadre coopératif entre la métropole, les vingt-quatre communes et l'État (voir p. 6) pour encadrer et surtout mieux maîtriser l'accueil des migrants d'Europe de l'est. Ainsi, il a été décidé la création d'un fond de concours pour lequel chaque commune apporte sa contribution financière en fonction de son nombre d'habitants (905 € pour notre commune).

Notre groupe a défendu cette délibération. Notre proposition n'a pas été partagée par tous et nous regrettons ce manque de clairvoyance de notre opposition. La solidarité et plus largement, la fraternité ont encore des marges de progrès. Les écrits des enfants nous rassurent et nous comptons aussi sur eux pour faire progresser ces valeurs.

Nous vous souhaitons à tous, une très bonne et très heureuse année.

LE GROUPE MAJORITAIRE



# Vie des écoles et des associations

*Les pages qui suivent sont réservées  
aux écoles et associations de la commune.*

*La municipalité rappelle qu'elle n'est  
aucunement engagée, ni sur la forme,  
ni sur le fond, par le contenu des articles.  
Elle reste volontairement en dehors  
du débat et demande à tous ceux  
qui auraient des observations à formuler  
sur cette deuxième partie du bulletin  
de bien vouloir s'adresser directement  
à leurs auteurs.*



## 2018-2019

L'année a démarré en fanfare avec les actions suivantes :

**Du 10 au 14 janvier** : la collecte de papier, derrière la salle des Genêts. Nous acceptons les annuaires, les archives, les journaux, les livres, les magazines, les manuels scolaires, les papiers imprimés mais nous n'acceptons pas les cartons, les emballages alimentaires, les enveloppes à fenêtres, les papiers broyés, les plastiques, les sacs en papier...

**Opération peinture** : un samedi matin en janvier (ou février) dans la cour de l'école élémentaire, au bon vouloir de la météo, s'il ne pleut pas. Nous avons besoin de coups de main pour dessiner des tracés sur le sol. Suivez-nous sur notre page Facebook ou sur notre blog.



**La boum du Cape le 16 mars** : rendez-vous à la salle des fêtes de Saint-Jean-de-Boiseau pour un moment de détente.

**La fête de plein air le 30 juin** : parmi les actions qui permettent de récolter des fonds, l'opération chocolat a rencontré un beau succès cette année car les commandes ont été nombreuses ; merci à tous !



Merci à toutes les personnes qui se mobilisent bénévolement pour mener à bien toutes ces actions, notamment pour les festivités de fin d'année.

Toute l'équipe du Cape vous souhaite une excellente et heureuse année 2019 !

Nous sommes à votre écoute, nous vous représentons, n'hésitez à nous contacter !

### Contact

François Blanchard  
cape@al-saint-jean-de-boiseau.fr  
[cape.al-saint-jean-de-boiseau.fr](http://cape.al-saint-jean-de-boiseau.fr)



**École maternelle publique  
Émilienne-Leroux**

## La vie de la maternelle



Le spectacle de Noël, proposé cette année aux classes de maternelle par le collectif Bizhart, a été réalisé par Joël Vaillant et quatre jeunes artistes qui sont maintenant au collège : Les Enfants de Poséïdon ont présenté *L'Ili-*

*nnaire de mes envies*. Le spectacle fut de grande qualité et très apprécié par les petits et les grands. Merci aux parents du Cape qui ont encadré cet événement et apporté la neige et le Père Noël à l'école à cette occasion.

La chorale de cycle 3 de l'école élémentaire est venue à la maternelle chanter des chants de Noël en anglais aux élèves.

Le mois de décembre a vu l'organisation de la première rencontre sportive grande section - CP de l'année scolaire. Deux rencontres sont prévues au gymnase des Genêts organisées sous la forme d'ateliers sportifs. Ces moments si riches pour nos petits sportifs ne seraient pas possible sans les

parents qui encadrent ces activités.

Les inscriptions pour la rentrée scolaire de septembre 2019 sont ouvertes. Elles peuvent s'effectuer de préférence par Internet (<http://ec-leroux-44.ac-nantes.fr>) ou en prenant rendez-vous avec le directeur.

La semaine scolaire devrait s'organiser sur quatre jours à la rentrée prochaine.

Une matinée de présentation de l'école sera organisée le **samedi 15 juin 2019** pour les enfants inscrits en petite section. Elle permettra aux parents et enfants de visiter l'école, de rencontrer les enseignants et de poser toutes leurs questions.

### Contact

Ronan Daniel, directeur  
Rue des Violettes, 02.40.94.14.27  
ce.0441847u@ac-nantes.fr  
[ec-leroux-44.ac-nantes.fr](http://ec-leroux-44.ac-nantes.fr)



## Bonne année 2019

timédia a été réalisée et présentée aux autres élèves, aux parents, aux élus...

Nous avons également fêté Noël : confection de bredeles (petits biscuits sablés) et des pains d'épices (typiques d'Alsace et d'Allemagne), chants de Noël en anglais (Christmas carols) à tous les autres élèves de l'école et à leurs parents, mais aussi à l'école



Image de l'exposition 14-18.

maternelle, lectures de contes de Noël aux plus jeunes...

Pour donner du sens à tous nos apprentissages, d'autres temps forts, dans l'école ou en dehors, ont été organisés : création de chansons, rencontres sportives, travail autour de la littérature avec les associations Aile et Lire et faire lire, le Prix des incorruptibles, cinéma, concerts...

Dans les prochains jours, certains élèves bénéficieront de l'expertise d'intervenants en basket, tennis et escrime.

Pour tout savoir sur ce qui se passe à l'école, visitez notre site Internet.



Lecture de contes de Noël.

## Inscriptions

Pour préparer au mieux la rentrée 2019, les familles qui souhaitent inscrire leurs enfants pour septembre peu-

vent le faire dès maintenant. Prendre rendez-vous à l'école. Pour les inscriptions en cours d'année scolaire, l'école publique accueille les élèves dès leur arrivée sur la commune.

Dans tous les cas, prévoyez d'apporter le livret de famille, le carnet de santé des enfants et un certificat de radiation à demander dans l'école d'origine.

## Contact

Bertrand Savoret, directeur  
Rue de la Communale, 02.40.65.64.94  
ce.0440842b@ac-nantes.fr  
[ec-badinter-44.ac-nantes.fr](http://ec-badinter-44.ac-nantes.fr)



## Le Quart d'heure lecture une expérimentation réussie à l'école Saint-Marc !

Depuis le retour des vacances de la Toussaint le « Quart d'heure lecture » s'est installé à l'école Saint-Marc : chaque lundi et vendredi, vers treize heures quinze, élèves (de la MS jusqu'au CM2) et adultes, s'installent au gré de leur humeur dans l'espace de leur choix : enfouis sous les coussins, perchés sur les tables, blottis près du radiateur, les voilà prêts à entrer chacun dans un monde : leur quart d'heure de lecture.

« C'est un moment de calme avant de reprendre la classe, ça nous détend ! », « Ça nous fait plaisir, ça fait du bien ! », « Quand le 1/4 d'heure se termine et qu'on s'arrête à un moment de sus-

*pens... ça donne envie de savoir la suite...», « On se pose, j'aime bien ! »*

En effet, seul le bruit de pages tournées et quelques chuchotis de lectures partagées se font entendre. Le moment est paisible, les enfants concentrés ou rêveurs, mais tous sont très respectueux et impliqués dans le bon déroulement de ce temps commun.

Inspirée d'expérimentations principalement réalisées en collège, cette initiative répond notamment aux nouvelles directives ministérielles concernant le développement des compétences et attitudes pour devenir lecteur. Au-delà, ce moment privilégié installe également chaque enfant dans un cadre propice à la concentration, au calme et donc favorable aux apprentissages de l'après-midi.



Le Quart d'heure lecture : les élèves de l'école en redemandent et vous le recommandent !

## Contact

Perrine Couton, directrice  
4, rue Charles-de-Gaulle  
02.40.65.74.75  
st.marc.ecole@gmail.com  
[st-marc.jimdo.com](http://st-marc.jimdo.com)

## Joyeuses fêtes d'Ass mat & bambinos

L'association Ass mat & bambinos espère que vous avez passé un joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année.

Après l'assemblée générale extraordinaire du 14 décembre dernier, un nouveau bureau a été élu. Quatre membres (mélange d'anciennes, actuelles et nouvelles) se sont présentés, permettant ainsi une représentati-

vité de l'ensemble de nos adhérentes.

Notre association est un lieu d'éveil et d'activités pour les enfants (activités manuelles, jeux, musique, chants, sorties, goûters...). Elle permet d'offrir à ses membres un réseau d'entraide, de rencontres, favorisant ainsi les échanges entre assistantes maternelles issues des différentes communes des alentours.

Nos matinées se déroulent toujours à la salle Pirouette et trottinette, Maison de l'enfance au Pellerin, les lundis et jeudis matins de 9 h 00 à 11 h 30 (hors vacances scolaires). Pour nous rencontrer, poussez la porte de notre association et venez partager un moment de convivialité dans ce lieu adapté à la petite enfance.

## Contact

Anne-Sophie Gombaudo,  
présidente  
06.86.84.33.60

## Apel et Ogec à l'école Saint-Marc : pour une culture collective !

Chaque année, l'école Saint-Marc implique ses élèves dans des actions pédagogiques et culturelles fortes pour transmettre des valeurs familiales, citoyennes et durables authentiques. Marché d'automne, arbre de Noël, carnaval, kermesse... sont pilotés par l'Apel (Association des parents d'élèves de l'enseignement libre). Au-delà de ces rendez-vous récurrents, des projets menés par des artistes professionnels voient le jour pour créer la surprise, éveiller petits et grands en les faisant travailler ensemble. Cette année, c'est une comédie musicale qui verra le jour. Cette ouverture alimente une notion phare de l'école Saint-Marc : la collaboration. Jouer, travailler, échanger,

savoir être ensemble en respectant les personnalités de chacun est le fil rouge qui anime toutes les classes de l'école.

En parallèle de ces activités culturelles foisonnantes, les élèves et leurs parents sont impliqués dans le fonctionnement et la tenue de l'établissement. Optimiser les temps de récréation en créant des échanges entre élèves, refaire les peintures et opérer les petites réparations parfois nécessaires se font grâce à l'Ogec (Organisme de gestion de l'enseignement catholique) et aux parents volontaires et motivés. C'est aussi cela le quotidien de l'école de Saint-Marc ! Une vie scolaire et péri-scolaire bien remplie et une force collective ancrée dans l'ADN de l'école où l'équipe pédagogique, les



intervenants extérieurs, les parents et les élèves collaborent pour une école où l'apprentissage se base sur le partage et l'épanouissement.

Envie de nous rejoindre à la prochaine rentrée ? Contactez-nous pour une visite.

### Contact

Edwige Paris, présidente de l'Apel  
06.20.88.33.04  
st.marc.ecole@gmail.com



## Des projets citoyens et solidaires

La cinquième édition de Jeu m'éclate s'est tenue le samedi 1<sup>er</sup> décembre au complexe des Genêts. Elle a réuni en un après-midi sept cent cinquante personnes autour du jeu. Élodie, ancienne adhérente de l'AJI qui a initié ce projet, était toujours mobilisée pour préparer cet événement aux côtés d'une dizaine de jeunes. Des bénévoles de la commune, via l'espace de coordination du bénévolat du CCAS de Saint-Jean-de-Boiseau, ont également rejoint cette année cette belle équipe. Les jeux sportifs, vidéo, de société... ont ravi le public qui a aussi su faire preuve de générosité avec les cadeaux donnés au Secours populaire pour le Noël des enfants.

Du 19 au 23 octobre dernier, une dizaine de jeunes de la commune étaient à Metz, Verdun et Deidesheim. Ils ont non seulement participé à des



événements liés à l'anniversaire de la fin de la Première Guerre mondiale, mais aussi préparé des expositions photos pour le collège Saint-Exupéry et les médiathèques. Trois jeunes de la commune ont aussi lu des textes de poilus en allemand lors de la cérémonie du 11-Novembre aux côtés des maires de Saint-Jean-de-Boiseau et de Deidesheim.

Les jeunes vont poursuivre cette année encore leur implication dans des



projets citoyens et solidaires comme le soin d'animaux maltraités avec l'association Second souffle et bien d'autres initiatives.

Rendez-vous pour tous les projets et actualités de l'AJI sur notre site Internet.

### Contact

Hervé Vinçoneau, directeur  
Impasse Jean-XIII, 02.40.65.99.10  
ajj44.net



### Atelier de Cathy

## Couleurs, lumière et passion partagées

**Exposition  
les 27, 28 et 29 avril 2019**

Cette année encore, les cent dix-huit élèves de l'atelier exposeront au châ-

teau du Pé. Ce grand rendez-vous, attendu bien sûr par les « élèves-artistes », grands et petits, par les douze membres du bureau également, l'est aussi chaque année par plus de

mille visiteurs amateurs d'art curieux et enthousiastes.

Cette grande exposition qui regroupe plusieurs centaines de tableaux et dessins, est désormais un événement boi-

# Vie des écoles et des associations

séen incontournable, dans ce lieu qui sublime magnifiquement les œuvres variées de chacun et chacune. Alors n'oubliez pas une visite au château le weekend des 27, 28 et 29 avril !

## Informations diverses

L'Atelier de Cathy enseigne des techniques nombreuses : acrylique, huile, pastels, fusain, crayons, encres, aquarelle, gouache, collages, reliefs, différents supports (toiles, bois, papiers divers), etc ... L'atelier se situe rue du 14-Juillet, dans le bourg de Saint-Jean-de-Boiseau, à l'étage de la médiathèque Edmond-Bertreux.

Par le biais des « cartes-cadeaux » et « cartes -découvertes » il existe aussi une possibilité pour tous de venir découvrir l'atelier, ponctuellement, tous les cours hebdomadaires étant

complets. Des journées peintures, des stages le samedi pour ados et adultes sont également prévus au cours de l'année. Pas de thèmes imposés. Une liberté totale de découvrir une technique ou de se perfectionner est proposée. Renseignements et réservation obligatoire auprès de Cathy.

Les portes-ouvertes de l'Atelier seront en juin pour les nouvelles inscriptions.

Toutes les infos 2019 seront consultables et mises à jour en janvier sur le site de l'Atelier, rubrique Agenda.

L'Atelier de Cathy est heureux de vous souhaiter une très belle année à tous !



## Contact

Vanessa Poussard, présidente  
Cathy Pouillaude, professeur  
06.62.82.21.21  
atelierdecathy@free.fr  
[atelierdecathy.com](http://atelierdecathy.com)



Quatorze jeunes se sont mis dans le bain du jeu, ravis de découvrir ou renouveler l'expérience théâtrale, découvrent la scène, les coulisses, les



## Ça va bon train !

mardis et les jeudis afin que le café-théâtre annuel, qui vous sera proposé fin mai, soit un succès !

Bonne et heureuse année à tous en compagnie des Balluchons.

## Contact

Sylvie Dumont  
02.40.32.99.67  
theatre-balluchon@outlook.fr  
Facebook : La compagnie du Balluchon



## Prochains spectacles

Toute la compagnie du Chat-qui-Guette vous souhaite chaleureusement une bonne année !

Après avoir travaillé autour d'improvisations au sein des ateliers, nous commençons à répéter pour les prochaines créations des ateliers. Et en 2019, les contes seront à l'honneur : contes classiques, contes revisités, contes croisés...

Les comédiens amateurs adultes quant à eux se penchent sur l'œuvre décapante de Roland Topor.

La compagnie professionnelle continue son travail autour de la poésie pour sensibiliser le jeune public. Les enfants

de grande section et moyenne section de l'école Émilienne-Leroux assisteront le 6 février prochain à une représentation de la dernière création jeune public *Popom'aime*, spectacle de poésies autour des saisons. Et pour le tout public, nous irons jouer *Bathroom Feydeau* le 2 février à Pont-Saint-Martin et le 3 mai à Cœur en scène à Rouans.

Au plaisir de vous y retrouver !

## Contact

Julia Lemaire, 06.61.72.02.97  
lechatquiguette@free.fr  
facebook/lechatquiguette  
[lechatquiguette.com](http://lechatquiguette.com)





## Une nouvelle année en chansons

Avant tout, nous vous souhaitons une jolie année 2019 emplie de poésie, de rêve et d'imagination. Cette année restera bien remplie pour le CB (toujours pas carte bancaire, mais Collectif Bizhart) ; en effet, il accueille en son sein le groupe d'enfants chanteurs Les Enfants de Poséidon qui ont proposé le spectacle *L'itinéraire de nos envies* pour les enfants de l'école Émilienne-Leroux et qui souhaitent continuer à se produire.

Toujours côté musique le local et peu banal groupe Les Gens de (B)oiseau se produira les 2, 3 et 4 mai 2019 au théâtre le TNT à Nantes. Ce groupe chante des chansons qui parlent des histoires communes de notre commune.

Et enfin le grand projet d'écriture arboricole, pour tout le monde, qui consiste à écrire et lire des poèmes pour les arbres en liberté : ce projet, mené par l'atelier d'écriture et organisé par le CB et la médiathèque, est axé cette année sur le thème des arbres

et vise à écrire, faire écrire, lire et écouter de la poésie, des histoires et de partager le résultat dans les rues, dans les commerces, les classes d'école... (c'est encore en construction...). Si vous êtes intéressé par cette aventure, n'hésitez pas à nous contacter par courriel ou sur une page Facebook.

À très bientôt. Le CB.

### Contact

collectifbizhart@gmail.com  
collectifbizhart44.blogspot.com  
facebook.com/cbizhart



Que d'émotions en ce jour du 25 novembre 2018 où nous prenions place en l'église de Saint-Jean-de-Boiseau pour un concert inédit de l'ensemble vocal Henri-Vauloup de Machecoul et de son excellente soliste Isabelle Chéguillaume accompagnée à l'orgue par Henri Vauloup.



## Un premier concert à renouveler !

Que d'émotions en effet pour notre ensemble de veuzes que d'accueillir chez lui ces chanteurs et musiciens que nous accompagnons depuis plusieurs années dans leurs concerts.

Que d'émotions également que de faire résonner nos musiques en cette église magnifiquement restaurée avec une acoustique remarquable.

Que d'émotions enfin que de jouer en ce lieu emblématique où l'un des fondateurs de notre association, l'abbé Armel Guihéneuf, officiait. Un concert chargé de sens pour nous.

Merci au public boiséen d'être venu si nombreux nous soutenir, et merci pour ses encouragements. De quoi nous donner l'envie de renouveler ce concert fin 2019 !

Pour plus de détails et/ou renseignements concernant les activités de Sant-Yann, n'hésitez pas à nous contacter.

### Contact

Guillaume Blin, 06.62.35.99.07  
sant Yann@free.fr  
sant-yann.overblog.com  
facebook.com recherche Sant-Yann



## L'intelligence des arbres

Nous avons été sollicités deux fois pour animer un débat après la projection du film *L'Intelligence des arbres*, une première fois à Bouguenais, au cinéma Le Beaulieu, lors de la sortie du film et une deuxième fois à La Montagne dans le cadre de Bibliothèques en fête. On n'est pas obligé d'adhérer entièrement aux idées développées dans le film, mais il a l'immense avantage de nous faire comprendre que, sans les végétaux, la vie à la surface de la terre n'existerait pas. Les arbres n'ont sans doute pas la même intelligence que nous, et elle n'est pas « artificielle » comme celle créée par l'homme, mais ils ont su coloniser la planète en vivant en symbiose avec les bactéries et les champignons. Les animaux, les insectes en particulier, se



sont développés avec les végétaux et chacun sait utiliser l'autre, pour se nourrir et pour se reproduire. C'est cette biodiversité que nous côtoyons tous les jours sans la remarquer.

Aux Fragonnettes, nous sommes peu nombreux mais nous essayons, à travers la flore, de découvrir et comprendre la nature : voir à Bikini un trèfle très discret, éphémère et protégé

(trèfle de Micheli) ou un autre trèfle, presque aussi éphémère mais beaucoup moins discret (trèfle de Molineri), nous aide à comprendre que chaque végétal occupe une place particulière dans l'espace et le temps... et que les insectes et les oiseaux savent en tirer profit. Nos sorties mensuelles à Bikini nous ont également donné l'occasion de suivre l'évolution de l'Angélique des estuaires, majestueuse lorsqu'elle est en fleur.

Serons-nous aussi intelligents que les arbres pour sauvegarder notre planète ? En ce début d'année, c'est le vœu que nous pouvons faire et j'en profite pour vous présenter mes meilleurs vœux pour cette année 2019, notamment une bonne santé... grâce aux plantes.

### Contact

Michel Durand, 02.40.65.80.81  
michel.durand36@orange.fr





## Société d'histoire de Saint-Jean-de-Boiseau Vingt-cinq ans

25 ans ! Voilà un quart de siècle que notre société fouille, cherche, collecte la parole des anciens pour reconstituer l'histoire de notre commune. Nous mesurerons le chemin parcouru à travers une rétrospective lors de notre assemblée générale le **2 mars** à 14 h 00 à la salle des fêtes. Nous vous proposerons également une conférence sur l'activité batelière et les aménagements du fleuve à Saint-Jean-de-Boiseau avant la révolution. Elle sera complétée d'une exposition et d'une projection vidéo sur la fabrication des courtines. Nous terminerons par la rétrospective de l'année en vidéo.

Entrée gratuite et ouverte à tous.



En février 2019, vous pourrez découvrir notre prochain bulletin consacré au projet de la centrale nucléaire du Pellerin puis du Carnet (1976-1997). Cet ouvrage de cent quarante pages, abondamment illustré, fait un point complet sur ces années de luttes et les rebondissements. Vous pouvez l'ac-



quéir en faisant votre demande à : [contact@boiseau.fr](mailto:contact@boiseau.fr) au prix de 20 €. Bonne nouvelle année.

### Contact

Jean-Luc Ricordeau,  
président  
[jlricordeau@gmail.com](mailto:jlricordeau@gmail.com)  
[boiseau.fr](http://boiseau.fr)



### Les Courtines

## Projets 2019

Après les sorties d'été, suite du programme 2018.

**Le 11 octobre** : journée détente, animée par Yannick & Françoise, qui s'est déroulée dans une ambiance conviviale.

**Le 27 octobre** : concours de belote, qui cette année se produisait à la salle de l'Alerte.

**Le 7 novembre** : sortie Interclub à Louvéné, déjeuner spectacle cabaret avec la compagnie Lilou Show.

**Le 22 novembre** : repas de Noël



animé par le groupe Ambiance rétro, après-midi très appréciée par les adhérents.

**Le 4 décembre** : journée de Noël au Val-d'Èvre pour un déjeuner spectacle haut en couleurs.

### Programme des manifestations 2019

**Vendredi 18 janvier** : assemblée générale à la salle des Fêtes, dégustation de la galette des rois, élection du roi des rois et de la reine des reines et tirage de la tombola gratuite.

**Dimanche 24 février** : loto à la salle des Fêtes, ouverture des portes à 12 h 30.

**Vendredi 15 mars** : après-midi détente animée par Jean-Luc Debruyne, puis dégustation des bottereaux et tirage de la tombola à la salle des Fêtes.

**Jedi 21 mars** : spectacle Sur la route des Balkans avec Génération mouvements à Saint-Brévin,

**Vendredi 12 avril** : journée retrouvailles, avec repas payant, après-midi jeux de société, salle de l'Alerte.

**Jedi 23 mai** : escapade morbihannaise.

**Du 1<sup>er</sup> au 8 juin** : voyage à Ténériffe (Canaries).

### Contact

Annick Casimir,  
06.50.36.76.91  
Ginette Mitaillé, 06.81.88.76.42  
[lescourtinesstjeandeboiseau.simplesite.com](http://lescourtinesstjeandeboiseau.simplesite.com)

## Club Détente et loisirs

### Vous avez un peu de temps libre, rejoignez-nous !

Notre petit club continue son petit bonhomme de chemin. Rendez-vous est pris les premiers et troisièmes jeudis de chaque mois pour passer un après-midi autour de jeux de cartes, scrabble, etc., accompagné d'un goûter, boissons chaudes, dans une ambiance sympathique, madame Renée Rault veillant à ce que tout se

passé dans une ambiance conviviale.

La mairie a mis à la disposition du Club une salle au 1<sup>er</sup> étage à la médiathèque (avec ascenseur) de 14 h 00 à 17 h 15.

#### Dates du 1<sup>er</sup> semestre 2019

3 et 17 janvier, 7 et 21 février, 7 et



21 mars, 4 et 18 avril, 2 et 16 mai, 6 et 20 juin.

#### Contact

GINETTE MITAILLÉ, 06.81.88.76.42  
DANIELLE PADIOU, 06.71.35.01.28

## Comité de jumelage de Saint-Jean-de-Boiseau

### Activités et projets pour 2019



L'année passée aura fait l'objet de plusieurs rencontres avec nos amis de Deidesheim. En mai, nous sommes allés à Deidesheim remettre en jeu le trophée de pétanque gagné en 2017, malheureusement nous l'avons laissé là-bas, mais pas pour longtemps ! Il sera de retour cette année, les « Bouleurs de Saint-Jean » s'y emploieront. L'événement qui aura marqué 2018 aura été sans aucun doute le rassemblement à Metz et Verdun d'une trentaine de jeunes des communes de Saint-Jean-de-

Boiseau, La Montagne et de leurs jumelles, Deidesheim et Stadtoldendorf, lors de la commémoration du centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale. L'AJI et le comité de jumelage ont organisé cette rencontre en lien avec les municipalités. Un autre événement aura aussi marqué 2018, la commémoration du 11-Novembre à Saint-Jean-de-Boiseau, en présence du maire et d'élus de

Deidesheim invités par la municipalité. Le comité de jumelage a œuvré pour la réussite de cette manifestation en y apportant son soutien.

Pour 2019, nous avons quelques projets. Pour commencer ce sera, lors du week-end de l'Ascension, notre traditionnel tournoi de pétanque. Nous recevrons nos amis allemands qui viendront remettre en jeu le trophée.

Autre projet, en direction de la jeunesse et faisant suite à l'invitation de l'association culturelle Les Amis de l'ex-synagogue de Deidesheim, le comité de jumelage organisera un séjour de jeunes de l'AJI accompagnés d'adultes pour, dans la continuité des commémorations du 11-Novembre, parler de la Paix.

Nous vous souhaitons une belle année 2019.

Si vous voulez nous rejoindre, notre assemblée générale aura lieu le mercredi 6 février, salle 20 à la médiathèque, rue du 14-Juillet.

#### Contact

JEAN CRASTES  
06.49.15.01.63  
comitejumelage.sjb@gmail.com



## Marchons avec Talawit pour l'espoir au Sahel

Des villages proches de Ménaka ont été attaqués en décembre. De nombreux Touaregs ont été tués selon le MSA (Mouvement pour le salut de l'Azawad) qui accuse des jihadistes. Les élus locaux comme l'armée malienne ont confirmé l'attaque mais aucun bilan précis n'a pu être établi. La mission des Nations Unies (MINUSMA) fera une enquête.

L'armée française (Barkhane) a rendu visite à notre village d'Essailal M'Bahou, suite à des échanges avec l'état-major des armées : constat fut fait de l'état de délabrement avancé des salles de classe et de la cantine. Pourtant il y a bien classe pour les 80 élèves dans la journée !

Le village aurait le soutien de plusieurs OI/ONG. Pour notre part, nous



assurons l'achat de denrées alimentaires pour la cantine, ainsi que les salaires des cuisinières et du berger. Pour cela

nous transférons les fonds nécessaires et cette année ce fut avec les pires difficultés compte tenu du climat de suspicion découlant du contexte.

Nous souhaitons également financer l'inscription d'une jeune femme à l'école de santé de Ménaka pour une formation sur la préparation et l'accompagnement des femmes à l'accouchement.

Nous ferons le point de notre activité lors de notre assemblée générale à Saint-Jean-de-Boiseau le samedi 16 mars. Nos adhérents y sont attendus,

mais toute personne désireuse d'être informée sera la bienvenue.

**Autre date importante : le samedi 6 avril**, nous organisons une marche libre pour la solidarité (2 parcours : 8 kms et 16 kms sur la commune). Merci de venir nombreux à cette marche et ainsi participer par votre inscription de 5 € (ou 6 € sur place) à notre effort pour aider les villageois.

Nous avons dernièrement réalisé une recette en revendant des bijoux Touaregs lors du marché de Noël équitable

à la Manufacture des Tabacs à Nantes.

Il est également possible de venir compléter notre équipe de « commissaires-signaleurs » sur le Marathon de Nantes, soit le soir du samedi 27 avril ou le matin du dimanche 28 avril.

L'association Talawit souhaite à tous une bonne année 2019.

## Contact

Jean-Yves Gautier

06.73.63.82.32

Facebook : talawit



## Le point sur nos activités

En ce début d'année L'Alerte vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2019.

Le dernier trimestre s'est déroulé sans problèmes, les activités sportives et culturelles sont à plein régime. Nous avons deux nouvelles sections depuis la rentrée : Dentelles et broderies et Danse africaine, deux sections qui démarrent très bien, n'hésitez pas à vous renseigner, si vous êtes intéressés.

En octobre, le samedi 20, le matin, l'Alerte a organisé la Journée de la propreté : par groupe, nous avons sillonné notre commune pour récupérer dans les fossés et sous-bois tous les déchets. Nous avons fait appel à toutes les bonnes volontés pour cette action

citoyenne pour un plus grand respect de notre cadre de vie et de notre environnement. Nous avons récupéré environ 250 kg de déchets.

Le samedi 12 janvier, nous avons organisé une soirée soupe, avec une prestation de la chorale de L'Alerte suivie de chants avec piano.

Les travaux continuent à l'Alerte : la section Retraités, avec l'aide de bénévoles, a entrepris la rénovation de la scène, le crépissage de l'intérieur pour supprimer l'humidité, l'isolation du côté de la grande salle, la création d'un escalier pour monter au grenier en toute sécurité, l'isolation du plafond et l'installation d'une fenêtre pour une meilleure clarté.



Des travaux à longue échéance pour le bien-être de nos sections et de nos adhérents.

## Sur vos agendas

L'assemblée générale se tiendra le 25 janvier 2019 à 20 h 00 dans nos locaux.

## Contact

Dominique Cruaud, 02.40.65.92.26  
cruaudom@gmail.com



## Section Zumba, 5 ans déjà...

Toute l'équipe de la zumba vous souhaite une bonne année 2019.

Le 17 novembre dernier, la section Zumba de l'Alerte fêtait en grandes pompes ses cinq ans d'existence, un grand moment de partage.

À la zumba party de l'après-midi, quatre-vingt-six adultes, ados et enfants sont venus danser et transpirer sur les musiques spécialement sélectionnées pour l'occasion par Stéphanie, notre instructrice Zumba.



## Inscription

Il est possible de s'inscrire en cours d'année :

**Zumba kids** : le mardi de 17 h 30 à 18 h 30 (enfants de 9 à 12 ans, 2006/2009).

**Zumba dance** : le mardi de 18 h 45 à 19 h 45 (plus douce que la zumba).

**Cours de LIA** le jeudi de 20 h 00 à 21 h 00 (à partir de 13 ans + adultes). Le Low impact aerobic, communément appelé LIA, est un cours de cardio-training chorégraphié. La séance consiste en l'apprentissage d'une chorégraphie, à retenir d'une séance à l'autre.

Pendant les vacances de Noël, deux stages étaient organisés à la salle de l'Alerte : un stage de gym cardio detox (exercices de renforcement musculaire sans matériel et exercices cardio-vasculaire) et stage de zumba.

## Contact

zumba.alerte@gmail.com



## Une fin d'année 2018 en apothéose

La fin d'année a été riche en événements. Le vide grenier a été un beau succès avec une grosse affluence, dans le froid mais sous le soleil. La belote de novembre a réuni plusieurs équipes qui se sont affrontées sous fond de café et de gâteaux maison. La projection du film *À Voix haute*, le 7 décembre dernier, a permis de passer un agréable moment. Une première que nous renouvellerons avec l'A2LA.

Depuis le début d'année, les élèves de Brains, La Montagne et Le Pellerin ont travaillé sur le thème de la laïcité (tolérance, égalité...). Le 9 décembre à la Clotais, les familles ont pu profiter de la journée de la Laïcité pour découvrir les résultats de leurs travaux dans une ambiance conviviale.

Du côté des écoles de Saint-Jean-de-Boiseau, les lectures, effectuées par nos bénévoles de Lire et faire lire ont commencé en novembre pour les CP, CE1 et CE2 à Robert-Badinter et toutes les classes à Emilienne-Leroux.

Pour la troisième année, l'A2LA (interamicale) dont l'amicale de Saint-Jean-de-Boiseau fait partie, va permettre aux enfants de l'école Robert-Badinter



de faire de la web radio avec Antoine, animateur de l'AJI.

Le confort de la Clotais s'améliore ! Les travaux de la cuisine avancent bien et celle-ci est désormais munie d'un évier plus haut, ainsi qu'un ballon d'eau chaude grande capacité. Un petit coup de peinture finira cette pièce.

Pour conclure, l'Amicale laïque souhaite aux Boiséennes et Boiséens une année 2019 enrichissante.

### Agenda

- **Musique** : audition le **vendredi 25 janvier** à 20 h 30 à la Clotais.
- **Cinetik** : le **vendredi 1<sup>er</sup> février** à 20 h 00, projection du film *Moi, Daniel Blake* suivi d'un débat à la Salle Prin à Brains.
- **Cinetik** : le **vendredi 22 mars** à 20 h 00, projection du film *La pirogue* suivi d'un débat à la Salle Cassin au Pellerin.
- **Musique** : audition le **samedi 30 mars** à 15 h 00 à la Clotais.
- **Cinetik** : le **vendredi 5 avril** à 20 h 00, projection du film *La pirogue* suivi d'un débat à la Salle Landreau à La Montagne.
- **Spéctacle de patinage** les 7, 8 et 9 juin.
- **Musique** : audition le **samedi 15 juin** à 19 h 00 à la Clotais.
- **Fête de plein air (CAPE)** : le **dimanche 30 juin** à la Clotais.

### Contact

contact@al-saint-jean-de-boiseau.fr  
facebook.com/  
alsaintjeandeboiseau  
[al-saint-jean-de-boiseau.fr](http://al-saint-jean-de-boiseau.fr)



## Les prochains événements

Nous avons été heureux d'accueillir un large public à l'audition du vendredi 25 janvier à 20 h 30 à la salle de la Clotais. Cette première audition de l'année 2019 a été l'occasion d'entendre les élèves déjà expérimentés de l'école de musique avec une sélection de pièces musicales qui explore les capacités des musiciens, les stimule à progresser et à expérimenter le jeu en public.

Un peu plus tard dans l'année, le **samedi 30 mars** à 15 h 00, l'audition des débutants sera un moment important pour les jeunes musiciens : montrer leurs premiers progrès, découvrir une première expérience de scène, entendre les autres musiciens et découvrir le plaisir de partager la musique ! Un rendez-vous émouvant



auquel tous les amateurs de musique sont invités !

### Contact

musique.sjb@gmail.com  
[musique-saintjeandeboiseau.fr](http://musique-saintjeandeboiseau.fr)



## Reprise du sport après les fêtes

Après les fêtes, nos cent dix adhérents ont retrouvé avec entrain le chemin de la salle de sport.

Au programme de ce second trimestre, des jeux collectifs, des jeux d'opposition pour nos écoles de sport et encore des découvertes de sports innovants pour les cours de Multisport (crosse Québécoise, flag rugby...). La section va continuer à investir pour renouve-



ler son matériel (achat de ballons, kit agilité...).

Le bureau souhaite à tous les adhérents, aux parents coordinateurs et aux éducateurs de l'Ufolep, une bonne année 2019, pleine de santé.

Sportivement, le bureau de l'AL Multisport.

### Contact

[multisport@al-saint-jean-de-boiseau.fr](mailto:multisport@al-saint-jean-de-boiseau.fr)

[al-saint-jean-de-boiseau.fr/p/multisport.html](http://al-saint-jean-de-boiseau.fr/p/multisport.html)



## Section Patinage à roulettes

### Bonne année 2019

Les membres du bureau de l'Amicale laïque section Patinage à roulettes et ses adhérents vous présentent tous leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2019.

Comme chaque année, la saison a débuté par le passage des roulettes le 15 décembre pour nos jeunes patineurs. Ils ont une nouvelle fois brillé dans leur discipline.

Les plus grands, quant à eux, se préparent pour les différentes compétitions à venir :

- Le championnat régional à Orvault les 26 et 27 janvier pour les groupes et les solos.

- Le championnat de France à Saintes les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 mars pour les groupes nationaux.

- Le trophée de Loire-Atlantique à l'ASTA les 30 et 31 mars pour les groupes et les solos.

- La Coupe internationale à Lattes les 1<sup>er</sup> et 2 juin pour les groupes sélectionnés.

- La Coupe de l'été le 16 juin pour les groupes régionaux et les solos.



Les enfants ayant obtenu leur roulette de bronze ou d'argent et leur roue artistique.

Sans oublier notre traditionnel spectacle annuel qui aura lieu exceptionnellement le week-end de la Pentecôte les 7, 8 et 9 juin 2019.

Très belle année à tous.

### Contact

Nelly Ruiz, 06.26.42.39.39  
[alpatin44640@gmail.com](mailto:alpatin44640@gmail.com)



## Bilan à la mi-saison pour le BCBL

La trêve hivernale se termine pour l'ensemble des basketteurs, encadrants et bénévoles du BCBL : il est temps de faire le bilan à mi-parcours.

La saison a démarré une nouvelle fois sur les chapeaux de roues, avec une année exceptionnelle en perspective puisque nous fêterons le 20 avril les vingt ans de la création du BCBL (union Alerte-Amicale). Au programme notamment, une exposition sur l'évolution et les moments forts de notre association... mais chut on ne vous en dit pas plus !

D'un point de vue sportif, on retiendra l'excellent résultat de l'équipe 1

masculine qui culmine à la première place du championnat RM3. Un parcours sans faute puisque les garçons engrangent 11 victoires en autant de matchs ! Concernant les seniors filles 1, propulsées à l'échelon supérieur au terme de la saison précédente, l'entame de championnat est un peu plus difficile. Nul doute que les filles sauront rebondir, la deuxième partie de saison sera encore longue.

Le travail auprès des jeunes équipes s'inscrit toujours dans une volonté de formation et d'acquisition des fondamentaux, ceci permettant de voir évoluer certaines équipes actuellement au niveau régional : une réelle satisfac-

tion pour les nombreux encadrants et bénévoles qui participent à la réussite et à la pérennité de notre association.

### Dates à retenir

- 17 février : tournoi de belote à la salle des fêtes à 14 h 00.

- 13 avril : Olympiades et tournoi de palets au Pellerin à 13 h 30.

- 20 avril : 20 ans du BCBL au Pellerin à 18 h 00.

### Contact

Benoît Jaunin  
06.89.88.26.50  
[facebook.com/bcbl44](https://facebook.com/bcbl44)  
[bcbl.free.fr](http://bcbl.free.fr)



## Attention : un achat effectué en foire ou salon est définitif !

Les foires ou salons sont des lieux d'exposition où les produits sont présentés de façon attractive. Pourtant les consommateurs doivent être vigilants car contrairement aux achats effectués à distance, par Internet, par téléphone ou à la suite d'un démarchage à domicile, il n'y a pas de droit de rétractation.

Pour tous les achats effectués hors du lieu habituel de vente, le consommateur peut changer d'avis pendant une période de quatorze (14) jours et annuler la vente. Il n'en est pas de même pour les achats réalisés sur une foire ou un salon. Là, l'achat est définitif et ne peut donc pas être annulé

et cela même si ces événements se déroulent dans des lieux qui ne sont pas habituellement destinés à la vente.

Pour informer les clients sur cette absence de droit de rétractation, la réglementation impose une obligation d'information aux vendeurs qui doivent afficher, sur leur stand, un panneau portant cette indication. Cette information doit également figurer dans le contrat de vente. Elle prend la forme d'un encadré figurant en en-tête et comportant la phrase : « le consommateur ne bénéficie pas d'un droit de rétractation pour un achat effectué dans une foire ou dans un salon ».

Un consommateur avisé fera donc attention aux achats impulsifs, il réfléchira, demandera de la documentation, fera établir un devis indicatif sans engagement et prendra le temps de comparer les différentes offres disponibles.

**Permanence CSF** : les 2<sup>e</sup> mardis de chaque mois de 17 h 30 à 19 h 00 au Chalet, route de Bouguenais à La Montagne.

### Contact

Marie-Annick Couvrand,  
02.40.65.63.89  
Madeleine Drouet, 02.40.65.65.42  
[la-csf.org](http://la-csf.org)



## Association pour le don de sang bénévole de Bouguenais et des communes environnantes

### Remerciements aux donneurs



L'association remercie tous les donneurs et donneuses de sang du secteur de Bouguenais et des communes environnantes ayant participé à une ou plusieurs collectes durant l'année 2018. Vous avez permis de fournir **1 254 poches** à l'EFS pour **1 403 personnes**

présentées. Ce qui est très bien. Vous avez été cent vingt-deux nouveaux donneurs en 2018.

La demande est toujours de plus en plus importante. Nous vous rappelons que vous pouvez donner votre sang entre 18 et 70 ans révolus si vous

pesez plus de 50 kilogrammes.

Si nous sommes en bonne santé, soyons citoyens actifs. Venez dans l'une ou plusieurs collectes suivant les dates qui vous sont proposées en 2019 :

- à la Ville-au-Denis à Bouguenais le jeudi 7 février de 15 h 30 à 19 h 30 ;

- au Piano'cktail à Bouguenais les jeudis 11 avril, 6 juin, 1<sup>er</sup> août, 3 octobre et 5 décembre de 15 h 30 à 19 h 30 ;

- à la salle René-Gautier à Bouaye les samedis 13 avril, 3 août, 5 octobre de 8 h 30 à 12 h 00.

L'association vous souhaite une très bonne et heureuse année 2019 à vous et vos familles.

### Informations

- Notre assemblée générale se tiendra au Piano'cktail de 10 h 00 à 12 h 00 le samedi 26 janvier 2019.

- Un dîner Tajine vous est proposé à la salle de l'Héronnière à Saint-Aignan-de-Grand-Lieu le 16 février 2019 à partir de 19 h 00 au prix de 20 € par personne, 18 € pour étudiant, 10 € enfant de moins de 10 ans. Inscrivez-vous auprès de votre représentant local ou de Gilbert Dubreil au 02.40.65.40.14.

### Contact

Jean Crastes  
06.49.15.01.63



## Solidarité active

Les bénévoles du Comité vous offrent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Les années se suivent et heureusement ne se ressemblent pas : pour cette fin d'année le Comité a eu l'agréable surprise de recevoir un don d'un camion frigorifique, un don de la société Alain-François de Bouaye pour les colis festifs des personnes

accueillies ainsi qu'un don de 500 € grâce au concert solidaire en l'église du Pellerin.

Merci également à l'initiative de la hotte de Noël de la mairie, ainsi qu'à l'école Saint-Marc pour le don de jeux.

Nous allons continuer nos activités avec l'ouverture du vestiaire situé au 14 rue du Landas ouvert du lundi et jeudi de 14 h 00 à 16 h 00, ainsi que les premiers et troisièmes samedis de

chaque mois de 9 h 00 à 12 h 00. Ce vestiaire est ouvert à toutes et tous ; l'argent récolté nous aide à améliorer les colis alimentaires des familles en difficulté de plus en plus nombreuses.

### Date à retenir

**Samedi 20 avril** : chasse à l'œuf au château du Pé.

**Mercredi 8 mai** : loto à Saint-Julien-de-Concelles.

### Contact

Jacqueline Pageot, 06.63.26.95.71



## Administrations locales

### Mairie

Avenue du 11-Novembre  
Tél. 02.40.65.61.00 – Fax 02.40.32.98.47  
[saint-jean-de-boiseau.fr](mailto:saint-jean-de-boiseau.fr)  
[accueil@mairie-saint-jean-de-boiseau.fr](mailto:accueil@mairie-saint-jean-de-boiseau.fr)  
Lundi, mercredi et jeudi : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30.  
Mardi et vendredi : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 17 h 30.  
Samedi de 9 h 30 à 12 h 00 (état civil), sauf vacances scolaires.  
Directeur général des services : M. Le Thiec

### Nantes Métropole

Pôle sud-ouest - Parc d'activités de La Bouvre - 3 boulevard Nelson-Mandela, 44340 Bouguenais. Tél. 02.28.00.16.00  
Directeur du pôle : M. Davieau

## Santé

### DENTISTES

■ Docteurs Bray, Briand, Perrier et Ploteau  
6 bis, rue de l'Égalité. 02.40.65.68.88

### INFIRMIÈRES, INFIRMIER

■ Mmes Babary, Dupont, Rathouit et Saliou, M. Poulain  
Espace de la Halle. 02.51.70.25.10, 06.60.14.42.66

■ Mmes Cohignac, Danet et Jacob  
10, rue Olympe-de-Gouges. 02.28.07.25.34

### MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES

■ MM. Auger, Duby, Puthod, Tumarinson et Walbecque  
Rue Pierre-Mendès-France. 02.40.32.92.66

### MÉDECINS

■ Docteurs Bouillot, Sarni, Sauvage, Rakoto et Van Wassenhove, avenue du 11-Novembre, Espace de la Halle. 02.40.32.91.58

### ORTHOPHONIE

■ Céline Toutain  
8, rue Olympe-de-Gouges. 02.40.78.88.91

### OSTÉOPATHIE

■ Jessica Jamoneau  
10, rue Olympe-de-Gouges. 06.84.39.19.90

### PHARMACIE

■ Pharmacie de la Halle, avenue du 11-Novembre. 02.40.65.89.59

### SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE (SSIAD)

■ 02.40.32.06.05

## Action sociale

### CCAS

■ Accueil téléphonique : 02.40.65.95.56  
Accueil sans rendez-vous tous les matins de 9 h 30 à 11 h 30.

### CENTRE MÉDICO-SOCIAL

■ Rue Pierre-Mendès-France. 02.40.65.64.34  
Du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 15 et de 14 h 00 à 17 h 15.  
Permanence des assistantes sociales et puéricultrices sur rendez-vous uniquement.

### CPAM

■ 9, rue Gaëtan-Rondeau, 44200 Nantes 36.46

### CAF

■ 22, rue de Malville, 44100 Nantes 0810.25.44.10  
■ 6bis, allée du Lac-de-Grand-Lieu, 44400 Rezé 02.28.08.11.70

### CARSAT

■ 2, place Bretagne, 44000 Nantes 39.60

### MISSION LOCALE

■ Mardi de 13 h 30 à 16 h 30, en mairie 06.80.13.23.78 (Marie-Laure Boulanger) et 02.51.70.26.93 (antenne sud).

### CLIC Loire-Acheneau (centre local d'information et de coordination)

■ Maison de quartier Grande-Ouche 9, rue de la Grande-Ouche, Bouguenais 02.40.69.41.10

### AAFSP-CSF DE LOIRE-ATLANTIQUE

■ 8, av. des Thébaudières, Sillon-de-Bretagne 18<sup>e</sup> étage A, 44800 Saint-Herblain 02.51.80.62.72

### ADEF

■ Aide à domicile - Emplois familiaux 44400 Rezé, 02.40.05.00.84

### ALCOOL ASSISTANCE

■ Noël Beillevvert. 06.17.18.67.62

### VIE LIBRE

■ Hubert et Claire Le Fur. 02.40.65.86.10

### DOMUS

■ Portage de repas et aide à domicile, 44860 Saint-Aignan-de-Grand-Lieu 02.40.26.40.72

### RÉAGIR ENSEMBLE / TRAJET

■ Atelier chantier d'insertion, 34, rue de l'Hommeau. 02.40.32.95.32

### RETZ'AGIR

■ Association d'aide aux demandeurs d'emploi, Permanence : MAIS du Pellerin les vendredis matin. 02.40.02.36.28

## Sécurité publique

### GENDARMERIE

■ Le Pellerin. 02.40.04.66.17

### POMPIERS

■ Le Pellerin, La Montagne. 18 ou 112

### SAMU (secours médicaux)

■ 15

## Contacts utiles

### LA POSTE

■ Av. du 11-Novembre. Lundi, jeudi et vendredi de 14 h 00 à 17 h 00, mardi de 14 h 30 à 17 h 00, mercredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00, samedi de 9 h 00 à 12 h 00. 36.31

### MAISON DE RETRAITE (EHPAD)

■ Résidence La Tour du Pé, rue de la Rivière 02.40.65.70.42

### MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

■ 8, rue Jean-Baptiste-Vigier, 44400 Rezé 02.51.11.37.00

### CONCILIATEUR DE JUSTICE

■ 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundis du mois de 14 h 00 à 17 h 00. MAIS du Pellerin. 02.40.05.69.81

### ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

■ Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7 h 35 à 8 h 35 et de 16 h 15 à 18 h 30 et le mercredi de 7 h 35 à 8 h 35 et de 11 h 45 à 12 h 45 aux écoles élémentaire et maternelle publiques. Renseignements et inscriptions en mairie.

### HALTE-GARDERIE: Club des Galipettes

■ Rue des Violettes. 02.40.32.97.11  
Lundi, mardi, jeudi de 8 h 45 à 18 h 15 et vendredi de 8 h 45 à 17 h 30.

### RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

■ Mercredi de 14 h 00 à 17 h 30, jeudi de 8 h 45 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30, vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 sur rendez-vous à la mairie. 02.40.65.61.00

### ACCUEILS DE LOISIRS MUNICIPAUX

■ Fonctionnent à la journée ou à la demi-journée durant les petites vacances scolaires et le mercredi de 11 h 45 à 17 h 30 02.40.94.14.27 (3-6 ans), 02.40.65.65.66 (6-14 ans)  
■ Péricentre : 7 h 30 à 9 h 00 et 17 h 30 à 18 h 30.

### LOCAL JEUNES

■ AJI (Animation jeunes intercommunale) Centre médico-social. 02.40.65.99.10

### MÉDIATHÈQUE EDMOND-BERTREUX

■ Rue du 14-Juillet  
Mardi de 16 h 00 à 18 h 30, mercredi de 10 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 18 h 00, vendredi de 16 h 00 à 18 h 30, samedi de 10 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 00. 02.40.32.97.31

### DÉCHETTERIE

■ Rue de la Poterie, 7 jours sur 7 (sauf jours fériés) de 10 h 00 à 17 h 45. 02.40.65.74.17

### IMPÔTS

■ CDI (Centre des impôts), 2 rue Général Margueritte, 44035 Nantes cedex 1 02.51.12.86.36  
■ SIP (Service des impôts des particuliers) Nantes sud, 2 rue Eugène-Orieux, 44400 Rezé 02.53.55.13.00



Saint-Jean  
de-Boiseau

Mairie de Saint-Jean-de-Boiseau • Tél. 02.40.65.61.00 • [accueil@mairie-saint-jean-de-boiseau.fr](mailto:accueil@mairie-saint-jean-de-boiseau.fr)

